

**LES CHARTREUX ‘MAÎTRES D’HISTOIRE’ :**  
**UNE PAGE DE L’HISTORIOGRAPHIE CARTUSIENNE**  
**DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**  
**(DOM MAURICE LAPORTE, *ET ALII*)**

par  
Martin MORARD

« ... l’histoire considérée comme maîtresse de vie intérieure... »  
R.P. Général dom Ferdinand VIDAL<sup>1</sup>

Sans cesse réformée, la Chartreuse n’a cessé d’évoluer, marchant avec le monde à l’ombre de la Croix, contrairement aux idées reçues et selon sa devise : *Stat crux dum volvitur orbis*. Quant à dire si elle a été déformée, il faudrait, pour en juger, savoir comment elle fut formée. Tel est l’objectif poursuivi inlassablement par les historiens de l’ordre des chartreux.

Depuis une quarantaine d’années, l’intérêt d’historiens laïcs pour la Chartreuse va croissant, riche de problématiques nouvelles très différentes de celles de l’histoire ecclésiastique classique, lourd d’exigences techniques, curieux d’une immense documentation inédite<sup>2</sup>. Tantôt affaibli par la perte d’un rapport direct au christianisme, de plus en plus étranger à la culture contemporaine, tantôt stimulé par la séduction d’une expérience directe, ce mouvement est aussi révélateur de ce que les spectateurs extérieurs de cette aventure intérieure veulent imaginer du mystère dont la Chartreuse s’enveloppe, abri d’une solitude farouchement gardée, écran pudique d’une pau-

1. Préface à dom M. LAPORTE, *Aux sources de la vie cartusienne*, t. 1, In domo Cartusiae, 1960, p. [1].

2. Passer en revue les publications non cartusiennes concernant la Chartreuse n’est pas notre propos. Nous ne citerons donc, en leur lieu, que les auteurs nécessaires. Il faut mentionner néanmoins les très prolixes *Analecta cartusiana* (abrégés AC ; 340 vol. parus depuis 1970), terreurs des bibliothécaires par l’inconstance de ses formats et le caractère hétéroclite de son contenu, mais source convoitée. Des publications sur l’histoire cartusienne paraissent bien sûr en dehors des AC, par ex. S. CHIABERTO dir., *Certose di montagna, certose di pianura. Contesti territoriali e sviluppo monastico*, Borgone di Susa, 2002 \* ; P. DE LEO dir., *L’ordine certosino e il papato dalla fundazione allo scisma d’Occidente*, Soveria Mannelli, 2003 \* ; M. ZADNIKAR dir., *Die Kartäuser. Orden der schweigenden Mönche*, Cologne, 1983. Pour le reste, se référer à la *Nouvelle bibliographie cartusienne* dont il sera question plus loin, tout en notant que de nombreuses publications récentes y échappent, surtout les plus techniques ; cf. par ex. J.-L. MORDEFROID, P. CHEVALIER, « Cellule et *propositum* en Chartreuse à l’époque moderne : approche archéologique et archéométrique de la cellule 4.50 du Port-Sainte-Marie », dans *Vocations d’Ancien Régime : les gens d’Église en Auvergne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (= *Revue d’Auvergne*, t. 111, 1997), p. 169-175 \* et J.-L. MORDEFROID, S. GUYOT, avec la collab. de P. CHEVALIER, *Chartreuse du Port-Sainte-Marie (F-63) : relevé topo-archéologique du grand cloître*, Lons-le-Saulnier, 1997, p. 35-47 \*.

vreté qui ne cherche qu'à émouvoir le cœur de Dieu et n'a rien pour séduire le 'monde'. Mais qu'en est-il du regard des chartreux du xx<sup>e</sup> siècle sur leur propre histoire ?

### **La Nouvelle bibliographie cartusienne**

Le dépouillement de la *Nouvelle bibliographie cartusienne* (abrégée : NBC), publiée *pro manuscripto* en 2002 par des chartreux de Sélignac<sup>3</sup>, permet de repérer environ 183 auteurs chartreux qui ont écrit entre 1900 et 2001. Un peu plus de soixante-dix d'entre eux (39 %) se sont adonnés à des études de type historique, très inégales d'ampleur et de niveau, mais dont le nombre représente plus de la moitié des titres cartusiens recensés pour cette période (voir tableaux annexes)<sup>4</sup>. Une grande partie de cette production a été suscitée par les entreprises encyclopédiques du xx<sup>e</sup> siècle : les *Dictionnaire de théologie catholique*,... de *spiritualité*,... d'*histoire et de géographie ecclésiastiques*, le *Dizionario degli Istituti di Perfezione* et d'autres du même genre. Les plus compétents d'une même génération s'en sont réparti les notices, souvent par lots, sans autre critère que l'ordre alphabétique. Dans la majorité des cas, l'activité historique des chartreux s'est concentrée sur l'histoire des maisons dont ils étaient hôtes ou profès et sur des études prosopographiques souvent brèves pour lesquelles ils ont compilé archives et informations. Leurs travaux portent généralement sur un domaine restreint dont ils livrent le fruit avant de retourner au silence. À l'exception des travaux des pères dom Maurice Laporte (1907-1990) et Augustin Devaux (1926-...), rares sont ceux chez qui l'activité historique a pris une réelle envergure et s'est inscrite dans le long terme. Plus rares encore furent ceux qui surent placer l'histoire de leur maison dans le contexte plus vaste des sociétés ou des cultures traversées. La figure de saint Bruno et les débuts de la Chartreuse firent cependant l'objet d'une attention toute particulière. Au point de donner l'impression que l'ordre une fois fondé, ses membres et ses institutions échappent au temps et à l'histoire.

3. Maison fermée par le Chapitre général de 2001. – [A. GRUYS (†), Augustin DEVAUX, Gabriel VAN DIJK et alii], *Nouvelle bibliographie cartusienne*, Sélignac, *pro manuscripto*, 2002, 1824 p., réédition augmentée de la bibliographie de A. GRUYS, '*Cartusiana*' : un instrument heuristique, 3 vol., Paris, 1976-1978. Bien qu'impubliable en l'état et quelque peu déconcertant pour qui est habitué aux critères de bibliographie et de prosopographie historique, c'est une mine de renseignements, exemple de ce que la littérature cartusienne a produit de meilleur. Nous y renvoyons par défaut pour toute information bio-bibliographique ; les références omises par la NBC ou que nous corrigeons sont signalées par un astérisque.

4. Cf. aussi *infra* note 13. Nous avons retenu tous les écrits rédigés en Chartreuse par des auteurs morts entre 1900 et 2000, même si certains furent déjà publiés à la fin du xix<sup>e</sup> siècle. La NBC ne permet pas d'établir des statistiques précises. Elle ne comporte ni table ni index, ne distingue pas bibliographie subjective et objective, elle n'a pas jugé utile d'être exhaustive dans le cas des auteurs les plus prolifiques : B. Lambres (« plus de 300 articles »), Custer, De Lama, Simoni : « nombreux articles », etc., elle comporte des lacunes (p. ex. articles et études manuscrites de dom Courtray) et des omissions (cf. *infra* note 103). En revanche, elle intègre des écrits d'anciens chartreux, voire de certains profès temporaires ayant quitté l'ordre avant la profession solennelle, même s'ils ne concernent pas la Chartreuse...

### *La Grande Chartreuse par un chartreux*

À la racine de cette attitude, il y a indéniablement une conviction religieuse. « Rien, ou presque rien, selon un désir unanimement exprimé, n'a été changé *quant au fond* » (souligné dans le texte). Cette phrase qui qualifiait, en 1930, la 7<sup>e</sup> édition de *La Grande Chartreuse par un chartreux... refondue et mise à jour* (p. v) <sup>5</sup>, est symptomatique du culte de la stabilité institutionnelle qui anime l'historiographie cartusienne depuis le xvi<sup>e</sup> siècle au moins <sup>6</sup>. Elle est révélatrice de la façon dont, pris dans la tourmente d'une époque agitée – mais en existe-t-il qui ne le soient point ? –, les chartreux ont voulu voir leur ordre : solidement enraciné, dominant, du haut d'une frondaison toujours verte, le cours de son histoire. « C'est un privilège, écrit le préfacier de la 8<sup>e</sup> édition, d'être huit fois centenaire et de rester toujours jeune. »

Depuis 1930, pendant soixante ans qui vont se révéler décisifs, ni le livre emblématique – malgré trois révisions importantes – ni l'ordre dont il portait les couleurs n'admettront d'autre évolution que de détails. La « substance » demeure immuable, seul change l'accident, réduit à quelques tournures de style, corrections d'inexactitudes ou compléments d'information. Les préfaces des dix-huit éditions que connut, depuis 1881, la célèbre monographie (dont onze au xx<sup>e</sup> siècle), méritent à ce titre examen. Quatre thèmes dominent ces courtes pages : l'immuable pérennité de l'ordre, la justification d'une vie exclusivement consacrée à la contemplation, la quête des sources de l'histoire cartusienne et le message spirituel dont elle est porteuse.

En 1881, la préface anonyme à l'édition *princeps* présentait l'ouvrage de dom Cyprien Boutrais († 1900) comme une introduction à « l'histoire » et à « la vie intime » du monastère, destinée aux « voyageurs ». Elle déclarait avoir puisé aux sources des annalistes de l'ordre du xvii<sup>e</sup> siècle, encore en partie inédites. La préface de la 6<sup>e</sup> édition omettra ce paragraphe qui dénotait

5. Ni la NBC, p. 62, ni GRUYS, 'Cartusiana', t. 1, p. 52 ne donnent une liste complète des éditions ; nous tentons d'y suppléer : [Dom Cyprien BOUTRAIS], *La Grande Chartreuse par un chartreux*, 1<sup>re</sup> éd., Grenoble, 1881, 384 p. ; 2<sup>e</sup> éd., *ibid.*, 1882, 436 p. ; 3<sup>e</sup> éd., *ibid.*, 1884 (réimpr. 1887, 1889 avec nouvelle page de titre), 451 p. ; 4<sup>e</sup> éd., Lyon, 1891 ; 5<sup>e</sup> éd., *ibid.*, 1891, 442 p. ; 6<sup>e</sup> éd., *ibid.*, 1896, 440 p. ; 7<sup>e</sup> éd., Grenoble, 1930, 476 p. ; 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> éd., Grenoble, 1950 (réimpr. 1952), 330 p. ; 10<sup>e</sup> éd. refondue et 11<sup>e</sup> éd., Bellegarde, 1968, 323 p. ; 12<sup>e</sup> éd. corr. et augm., *ibid.*, 1976, 341 p. ; 13<sup>e</sup> éd., *ibid.*, 1978 (réimpr. 1981) ; 14<sup>e</sup> éd., Voiron, 1984, 341 p. ; 15<sup>e</sup> éd., ?, ? ; 16<sup>e</sup> éd. entièrement remaniée [sous la dir. de dom Jacques Dupont, scribe du Père Général], s.l., s.n. [La Grande Chartreuse], 1991, 311 p. ; 17<sup>e</sup> éd., 1998 (identique) ; une 18<sup>e</sup> édition est à l'étude. On trouve des préfaces nouvelles en tête des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> (simple avertissement indiquant l'intention de rendre cette deuxième édition « moins défectueuse »), 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> éditions. Les éditions prirent deux formats successifs : petit in-8° de 18,5 × 12 cm environ (1<sup>re</sup>-7<sup>e</sup> éd.) puis 19 × 14,5 cm (8-9<sup>e</sup> éd.) et petit in-4° de 21,5 × 16 cm (10<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> éd.). Nous n'avons pu examiner la 4<sup>e</sup> édition ; les 13<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> sont introuvables, même à la Grande Chartreuse. Les éditions postérieures à la 11<sup>e</sup> sont absentes des catalogues informatisés de la Bibliothèque nationale de France, des bibliothèques municipales et universitaires de France [cf. *Catalogue collectif de France* (CCFR) et *Service universitaire de documentation* (SUDOC)], malgré l'indication du dépôt légal. La collection de l'Institut catholique de Paris (Bibl. univ. de Fels) paraît la plus complète.

6. La même idée, reformulée à chaque édition, disparaît à partir de 1976 : « Il reste jeune sous le poids des ans » (8<sup>e</sup> éd., p. [I]) ; « L'ouvrage, rajeuni dans sa forme, reste substantiellement le même » (10<sup>e</sup> éd., p. [7]) ; « L'ouvrage reste substantiellement le même » (11<sup>e</sup> éd., p. [7]).

pourtant chez son auteur le souci réel de l'histoire. Il ressurgit, complètement actualisé, dès la refonte de 1930. La 7<sup>e</sup> édition s'adresse notamment aux « historiens, érudits, archéologues », mêlés à « la foule des touristes » qui visitent la maison mère ; elle entend « mettre le livre historiquement à jour » en commentant trois faits nouveaux : les expulsions de 1903, le rôle marquant pour « l'histoire de l'ordre » de la bulle *Umbratilem*, « les positions de l'Ordre ès choses de la Contemplation, tant étudiées et discutées de nos jours par les écoles théologiques » (p. vi). Désormais, à travers la maison mère, c'est l'ordre qui est présenté. La 8<sup>e</sup> édition est justifiée par le « souci de la vérité historique », la mise à jour d'une documentation plus fournie et le besoin de rectifier des « inexactitudes de détail » (p. [ii]). De la 10<sup>e</sup> à la 14<sup>e</sup> édition, la préface manifeste de plus en plus le souci de faire bénéficier l'ouvrage « de nombreuses améliorations provenant d'études historiques conduites d'une façon plus méthodique et plus poussée dans les archives »<sup>7</sup>. Le chemin ouvert par dom Boutrais passe maintenant au premier plan, sous l'influence, et peut-être sous la plume, de dom Maurice Laporte dont il va être question.

À partir de 1950, le ton se fait apologétique. Lourdemment d'abord : la préface des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> éditions, drapée dans les plis de la bulle *Umbratilem*, rappelle que l'ordre « n'a jamais eu besoin de réforme »...

« ... n'ayant jamais subi de déformation [...]. Le monachisme a découvert le secret de la pérennité : mettant uniquement tout son effort dans la recherche et la possession de Dieu, il tient de l'immutabilité de Celui qui dirige et contemple le cours des siècles ».

L'aveu de ce morceau d'anthologie est une des clés de l'historiographie cartusienne, indissociable de l'histoire même de l'ordre. À partir de la 10<sup>e</sup> édition, le mysticisme historique qui le sous-tend fait place avec moins d'indécence, mais en apparence seulement, aux textes du magistère qui garantissent la valeur apostolique de la vie contemplative intégrale et sa place dans l'Église. En 1964, on citera une allocution de Jean XXIII (01.09.1962) rappelant la valeur apostolique de la prière des contemplatifs qui ne s'adonnent à aucune activité extérieure. De 1968 à 1984, les grands textes de Vatican II, sanctions solennelles mais indirectes de la légitimité du *quies* cartusien, sont inlassablement répétés<sup>8</sup>. Ces préfaces sont révélatrices de l'étroite association entre démarche historique et vie spirituelle qui habita les historiens cartusiens du siècle dernier. Un même message les anime : immuable en face de l'Immuable, la Chartreuse traverse les événements sans vieillir ; par la stabilité de ses institutions, elle témoigne à la face du monde de l'infinie transcendance du Dieu qu'elle contemple. La formule cartusienne devient pour ceux qui l'adoptent et pour le monde qui les observe un sacrement du mystère divin. Toucher à l'un ne peut qu'affecter l'autre. Pour remplir un tel programme, l'histoire doit être contrôlée et, pour ainsi dire, stabilisée, de peur que le miroir, terni, ne trouble l'Image qu'il a mission de refléter. En outre, pour le chartreux, l'histoire sert à faire prendre conscience de la relativité des événements humains. Tout passe, Dieu seul demeure. C'est

7. 14<sup>e</sup> éd., p. [7].

8. *Lumen Gentium*, 43 et 46 ; *Perfectae caritatis*, 7. Voir *infra*, « Pie XI contre Pie XII ? ».

pour cette raison, sans doute, que le préfacier de 1930 assurait que « ce livre est un de ceux que les Chartreux aiment le plus », réveillant chez plus d'un l'attrait pour la vie cartusienne et faisant aimer Dieu « un peu moins mal... un peu plus »<sup>9</sup>.

Les épilogues aussi ne sont pas anodins. Nous en avons relevé deux sur les seize éditions. De la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> édition, après la description des alentours du monastère, l'auteur prend congé de ses lecteurs en leur souhaitant les mêmes impressions qu'un visiteur du xviii<sup>e</sup> siècle qui raconte avoir pu s'entretenir avec un jeune chartreux dans sa cellule et était resté frappé de la joie qui en rayonnait<sup>10</sup>. L'ouvrage s'achève par une citation de « l'historien [Nicolas] Chorier » († 1692) où l'auteur espère que sa « Notice sur la Grande Chartreuse [...] suffira “à la curiosité de [ses] lecteurs” et s'excuse d'avoir été trop général, avec ces mots : “Je ne suis pas bien le maître absolu ni de mes soins, ni de mon temps : si toutefois nous pouvons dire que le temps soit à nous” ». (Comme l'histoire et les hommes qui la font, il appartient évidemment à Dieu.) Inutile de dire que l'épisode de la visite en cellule disparut des éditions dès 1964, tant il était peu conforme à la reconstruction de l'idéal de solitude absolue auquel aboutissent les travaux historiques qui vont nous occuper ici. Les flots de visiteurs qui, depuis la fin de la guerre, assiégeaient la Grande Chartreuse et d'autres maisons de l'ordre ne pouvaient qu'encourager ce repli. L'ouvrage s'achève désormais symboliquement par une évocation de la chapelle Saint-Bruno, bâtie près de la source qui alimentait la chartreuse primitive, et cette dernière phrase où chaque mot a son poids (nous soulignons) :

« La méditation fait retrouver ici l'esprit de la Chartreuse à sa source. On y *ressent* la continuité des neuf siècles d'histoire cartusienne, car tout en ce lieu laisse une *impression* de solitude, de recueillement, de paix, de stabilité, à l'image de la devise des Chartreux : *Stat crux dum volvitur orbi* » (10<sup>e</sup> éd., p. 298).

On ne saurait nier que ces « impressions », ressenties dans le cadre du site de Chartreuse, sont aux sources du travail des moines qui eurent à guider, par l'histoire et le gouvernement, la Chartreuse au travers du xx<sup>e</sup> siècle.

Pourtant, l'édition de 1991 est le reflet d'une volonté de changement, à la Grande Chartreuse tout au moins<sup>11</sup>. La tonalité apologétique des préfaces précédentes a disparu, le triomphalisme aussi. Cette évolution avait été scellée par la promulgation, en 1989, des Statuts de l'Ordre des chartreux, adaptés au code de droit canonique de 1984. Elle entend « faire justice » aux « changements de perspective », à « l'évolution des esprits » et présenter la Grande Chartreuse « de 1991, telle que la voient ceux qui y vivent selon les enseignements de saint Bruno reçus dans des cœurs de la fin du vingtième siècle ». La réalisation de ce programme, encore en cours, est le fruit d'un lent travail de maturation qu'on pourrait appeler, pensons-nous, le second *aggiornamento* cartusien. Ce sont ses prémisses et le premier *aggiornamento* cartusien, clos avec la mise en application des Statuts rénovés de 1971 et fruit

9. *La Grande Chartreuse*, 1930, p. vi-vii.

10. *La Grande Chartreuse*, 1881, p. 381 ; 1930, p. 450.

11. Dans les années quatre-vingt-dix, certaines évolutions de l'organisation de la journée cartusienne, décrites dans ce livre, sont restées ignorées de plusieurs maisons de l'ordre.

d'un retour aux sources préparé par les recherches historiques des décennies précédentes, que nous voulons chercher à comprendre ici.

### Aux sources de la vie cartusienne

Dans les années soixante, accompagnés par l'effort dispersé et inégal des chartreux eux-mêmes, les huit volumes de *Aux sources de la vie cartusienne* marquèrent en effet un nouveau départ, original et salutaire, de l'historiographie cartusienne, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'ordre<sup>12</sup>. L'essentiel de notre propos va être de faire le point sur l'apport de cette entreprise – sans doute la plus originale, la plus ambitieuse et la plus remarquable de la période – puis d'attirer l'attention sur le contexte dans lequel elle a vu le jour, en suggérant de la lire comme le témoin d'une certaine spiritualité monastique, confrontée à la tourmente qui mettait en question, en Chartreuse comme ailleurs, le sens d'une vie intégralement ordonnée à la contemplation.

Totalisant plus de 2 800 pages ronéotypées, sous une solide reliure de toile beige, les volumes de *Aux sources* étaient destinés à une diffusion interne à l'ordre des chartreux. Ils furent édités entre 1960 et 1971 à la Grande Chartreuse, *pro manuscripto*, sans aucune indication d'auteur. Il n'y a pas lieu de maintenir à leur sujet un anonymat dissipé depuis longtemps, pratique par ailleurs récente en ce qui concerne les études historiques, et inégalement observée parce que peu compatible avec la déontologie scientifique qui impose aux auteurs d'assumer la responsabilité de leurs propos<sup>13</sup>. Leur rédacteur est dom Maurice Laporte, ancien élève de l'École polytechnique, profès de Sélignac, ancien maître des novices de cette maison (1943-1947) puis, de 1951 à 1975, de la Grande Chartreuse où il est demeuré jusqu'à sa mort en 1990.

*Aux sources* a reçu la caution de deux préfaces de dom Ferdinand Vidal (1883-1976), Général des chartreux de 1938 à 1967, maître d'œuvre de leur

12. *Aux sources de la vie cartusienne*, I : *Éclaircissements concernant la vie de saint Bruno*, In Domo Cartusiae, 1960, 505 p. ; II : *Traits fondamentaux de la Chartreuse*, 1960, 609 p. ; III : *L'institution des frères en Chartreuse*, 1960, 225 p. ; IV, 5 vol., t. 1 : *Édition critique des 'Consuetudines Cartusiae'*, 1962 ; t. 2 à 4 : *Sources des 'Consuetudines Cartusiae'*, 1965, 1967, 1970, 1227 p. ; t. 5 : *Tables et index*, 1971, 227 p., in-4°.

13. D'après les indications de la NBC, sur les 71 chartreux 'historiens' du xx<sup>e</sup> siècle, 47 (66 %) ont publié sous leur nom au moins une fois de leur vivant, 24 (34 %) ont travaillé uniquement de façon anonyme, sous un pseudonyme ou sous leur nom à titre posthume, 25 (35 %) uniquement sous leur nom et 22 (31 %) ont travaillé tantôt sous leur nom, tantôt de façon anonyme. Sur 43 auteurs dont le dernier travail a été achevé **avant** la promulgation des *Statuts rénovés* de 1971, 29 (67 %) ont publié sous leur nom au moins une fois de leur vivant, dont 9/29 (31 %) ont travaillé de façon 'mixte' ; 14/43 (33 %) ont publié de façon totalement anonyme ou n'ont pas publié de leur vivant et 20 (46 %) n'ont publié que sous leur nom. Sur 28 auteurs dont le dernier travail a été achevé **après** les *Statuts rénovés* de 1971, 18 (64 %) ont publié sous leur nom au moins une fois de leur vivant, dont 13 (46 %) ont travaillé de façon 'mixte' ; 10 (36 %) ont publié de façon totalement anonyme ou n'ont pas publié de leur vivant et seulement 5 (18 %) ont signé leurs écrits de leur vrai nom. Le repli post-conciliaire et la volonté des supérieurs généraux de n'autoriser que des publications anonymes du vivant des auteurs ont donc conduit à un peu moins de transparence, mais non à plus de cohérence. – Sur les quelque 75 auteurs anonymes que la NBC n'a pu identifier, seuls 8 sont du xx<sup>e</sup> siècle ; dans six cas sur huit, il s'agit de présentation de l'ordre ou de monographie sur une maison.

retour à la Grande Chartreuse en 1940. Sa « Lettre-préface » de 1960, en tête du tome I, présentait aux chartreux l'ensemble de l'entreprise, et plus spécialement les trois premiers volumes, comme une réponse quasi définitive au problème des origines de la Chartreuse, soigneusement élaborée grâce à des échanges, soumise « au jugement de spécialistes qui, dans le champ de leur domaine respectif, se sont déclarés très satisfaits de ce qu'ils y avaient découvert ». Ces interlocuteurs ne sont ni nommés ni remerciés. On a relevé au passage les noms de Joseph-André Jungman (t. 5, p. 254) et de dom Benoît Lambres, chartreux, spécialiste de liturgie (t. 5, p. 250, 252). Après avoir averti que les études historiques « ne sont pas indispensables pour mener à bien notre genre de vie », le Révérend Père, prenant en compte les aspirations du temps, concédait qu'un « effort fût tenté en ce sens ». Ce travail, explicitement destiné « à des chartreux », a été entrepris dans le but de « saisir dans l'événement l'enseignement spirituel qu'il contient plutôt que le seul fait matériel. L'histoire est considérée comme maîtresse de la vie intérieure ». Ainsi introduites, les recherches de dom Laporte prenaient valeur d'histoire officielle, dans un ordre où le Supérieur général jouit d'une immense autorité et où il arrivait que la vertu d'obéissance, sinon l'obéissance formelle, engage même à accorder un assentiment intérieur aux jugements du supérieur. La seconde préface, en tête du tome cinq paru en 1965, introduisait les *Sources des 'Consuetudines Cartusiae'*. Elle se montre plus réservée : cette partie des recherches de dom Laporte ne constitue pas « un ouvrage d'érudition accessible aux seuls spécialistes » ; malgré le « déploiement quelque peu austère de son appareil d'allure scientifique [...] cette étude ne prétend pas être exhaustive. Certains détails concernant soit la liturgie, soit l'organisation matérielle de la Chartreuse primitive, sont livrés à l'état de conjectures, et auraient mérité qu'on s'y arrêtât plus longuement » ; « son auteur s'est proposé modestement d'en faire un instrument de travail pour les chercheurs, un recueil d'informations pour tous ceux qui désirent faire plus ample connaissance avec les coutumes des premiers chartreux et se familiariser avec leur conception de la vie solitaire. »

Toutefois, les destinataires officiellement désignés sont « les Pères Maîtres, en particulier, [qui] peuvent y trouver – sur le plan historique et sur le plan spirituel – quantité d'indications utiles dont les Novices feront leur profit pour leur formation spécifiquement cartusienne ».

Par son ampleur et sa qualité, l'œuvre de dom Maurice Laporte s'inscrit dans le sillage des plus grands historiens de son ordre. Elle constitue un travail de pionnier encore inégalé auquel les reproches les mieux fondés – pressentis dans la seconde préface – ne sauraient enlever tout mérite. Jusqu'à ce jour, elle a cependant toujours été soustraite à une diffusion intégrale et publique, bien que les chartreux n'aient jamais refusé d'en vendre ou d'en donner à ceux de leurs amis qui en faisaient la demande<sup>14</sup>. De ce fait, son contenu fut rapidement utilisé mais aussi pris à partie par une communauté scientifique parfois acerbe, sans qu'il soit possible à tous d'en

14. Un projet d'édition partielle de la quatrième partie, sous les auspices du Centre de recherche et d'étude de spiritualité cartusienne (CRESC) de l'Institut catholique de Paris, à l'étude depuis plusieurs années, n'a toujours pas abouti.

vérifier la pertinence, sans qu'aient été prises en compte les conditions de leur rédaction ni l'intention originelle de l'auteur<sup>15</sup>. Le bilan positif de l'effort accompli compense pourtant largement les indéniables limites auxquelles nulle œuvre humaine ne saurait échapper.

Plusieurs volumes de *Aux sources* ont déjà servi à des publications importantes<sup>16</sup>. Les *Éclaircissements concernant la vie de saint Bruno*, destinés à restituer au fondateur de la Chartreuse une histoire débarrassée des légendes qui l'obscurcissaient, ont servi à la rédaction de la biographie écrite par André Ravier<sup>17</sup>. Ce dernier dressait un portrait spirituel qui se voulait historiquement fondé, tandis que dom Laporte avait mené une enquête d'envergure, travail neuf que personne n'avait encore pris la peine d'entreprendre. Du point de vue de l'historien, on regrettera qu'au lieu d'apporter à ces recherches les corrections et l'achèvement utiles, le père Ravier les ait privées de leurs apparats et des discussions critiques qui les accompagnaient, au profit d'une tournure plus narrative qui cache quelques misères. Les études de Bernard Bligny y ont depuis partiellement remédié en replaçant la naissance de la Chartreuse dans le contexte historique et socio-économique du XI<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Il faut espérer que quelqu'un fera aussi un jour l'histoire de la sainteté brunonienne. Car s'il était nécessaire de faire la part des légendes et des faits, il est plus nécessaire encore, par une lecture au second degré, de dégager la signification et la portée de cette construction hagiographique, lourde de vérités cachées. L'écarter sans retour serait commettre une erreur de méthode contre laquelle la génération de dom Laporte n'était pas suffisamment prévenue. Nous avons essayé pour notre part de réouvrir le dossier de la genèse du corpus littéraire attribué à saint Bruno<sup>19</sup>. Le rapport aux livres des premiers chartreux et leur activité de copistes ont été réexaminés en profondeur par la thèse de Dominique Mielle de Becdelièvre sur les manuscrits de la Grande Chartreuse. Les travaux de dom Maurice, souvent pris en défaut sur le plan codicologique, y trouvent plus d'un correctif<sup>20</sup>. Nul doute que les recherches que Pierrette Paravy consacre à dom François Dupuis († 1521) et que l'histoire de l'ordre cartusien, entreprise sous la direction de Daniel Le Blévec, apporteront à ces questions la synthèse qui leur fait encore

15. Cf. J. DUBOIS o.s.b., « Les institutions monastiques au XII<sup>e</sup> siècle : à propos des *Coutumes de Chartreuse* rédigées par Guigues et éditées par un chartreux », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 72, 1986, p. 209-244 ; Id., « Quelques problèmes de l'histoire de l'ordre des Chartreux à propos de livres récents », *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 63, 1968, p. 27-54.

16. Voir, en plus des références qui vont suivre, M. LAPORTE, art. « Grande Chartreuse », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 21, 1986, col. 1088-1107 et les articles concernant Guigues I le Chartreux, Guigues II, Lambert de Calabre, etc., dans le *Dictionnaire de spiritualité*.

17. A. RAVIER s.j., *Saint Bruno*, Paris, 1967, réédité en 2003 avec une préface de Nathalie Nabert qui fait écho à certaines avancées récentes de l'historiographie brunonienne.

18. Cf. B. BLIGNY, *Saint Bruno, le premier chartreux*, Rennes, 1984 où l'on trouvera l'essentiel de la bibliographie de cet auteur concernant la Chartreuse.

19. Cf. M. MORARD, « Le *Commentaire des Psaumes* et les écrits attribués à saint Bruno le Chartreux : codicologie et problèmes d'authenticité », dans *Bruno et sa postérité spirituelle. Actes du colloque international des 8 et 9 octobre 2001 à l'Institut catholique de Paris*, A. GIRARD, D. LE BLÉVEC et N. NABERT dirs., Salzbourg, 2003 (AC, 189), p. 21-39.

20. D. MIELLE DE BECDELIÈVRE, *Prêcher en silence : enquête codicologique sur les manuscrits du XI<sup>e</sup> siècle provenant de la Grande Chartreuse*, Saint-Étienne, 2004 (CERCOR. Travaux et recherches, 17)\* ; voir par ex. p. 228, note 88, etc.



défaut. Il y a également beaucoup à attendre de la publication des différents colloques et journées d'études tenus en 2001, à l'occasion du neuvième centenaire de la mort du fondateur <sup>21</sup>.

La troisième partie de *Aux sources* traitait des frères convers. Elle a fait l'objet d'une publication partielle dans l'article « Frères » du *Dictionnaire de spiritualité* <sup>22</sup>. Si les recherches de détail concernant l'institution monastique des convers ne manquent pas, l'étude de dom Laporte reste encore la seule monographie qui dresse un bilan à peu près complet de la question. De l'aveu du meilleur spécialiste actuel de l'histoire cartusienne, la question a été peu renouvelée depuis <sup>23</sup>. Mais les thèses de dom Maurice sur l'origine des convers en général sont sujettes à caution, alors que le travail historiographique qu'il a mené jusqu'en 1960, ses études concernant les convers chartreux en particulier, présentent un véritable intérêt et appellent une plus vaste diffusion. Il est encore des médiévistes pour écrire que les convers étaient devenus à cette époque des religieux de seconde zone, hommes à tout faire des moines clercs ; dom Maurice leur apportera une vision plus nuancée, malgré le paternalisme qu'on a pu lui reprocher. Il faudra toutefois le corriger en tenant compte, entre autres, des travaux très informés de l'historien du monachisme dom Jacques Dubois et de ses remarques pertinentes concernant l'influence probable de Cîteaux sur l'évolution des convers chartreux au XII<sup>e</sup> siècle <sup>24</sup>.

Le texte de l'édition critique des *Coutumes* de Guigues a été publié dans la collection des « Sources chrétiennes » <sup>25</sup>, mais son introduction n'est qu'un résumé de celle qui avait été rédigée d'abord pour le tome quatre de *Aux sources*. Avec les *Méditations* de Guigues et les lettres des premiers chartreux, ce volume fournit un des fruits les plus achevés de l'œuvre de dom Laporte <sup>26</sup>. Il a cependant fait l'objet de recensions dures mais justifiées de la part de dom Dubois <sup>27</sup>. Il suffira de s'y reporter en guise d'avertissement. Un des points majeurs de cette critique portait sur la faiblesse de l'apparat des sources du volume des « Sources chrétiennes » et n'épargnait pas, malgré leur proximité, les tomes inédits de *Aux sources* que le savant bénédictin avait entre les mains : les *Sources des 'Consuetudines Cartusiae'* commentent pourtant phrase par phrase le premier document législatif cartusien rédigé

21. Voir par ex. *Bruno et sa postérité spirituelle*, *op. cit.* note 19.

22. M. LAPORTE, dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. 5, Paris, 1964, col. 1193-1207.

23. Voir le *status quaestionis* de Daniel LE BLÉVEC, « Les convers de Chartreuse d'après les textes législatifs de l'ordre (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », dans *Les mouvances laïques des ordres religieux. Actes du Troisième Colloque international du CERCOR, Tournus 17-20 juin 1992*, Saint-Étienne, 1996 (CERCOR. Travaux et recherches, 8), p. 67-79. Concernant les frères donnés, un ouvrage récent renouvelle néanmoins les perspectives historiques : Ch. DE MIRAMON, *Les « donés » au Moyen Âge : une forme de vie religieuse laïque (v. 1180 - v. 1500)*, Paris, 1999.

24. Cf. J. DUBOIS, « Les institutions monastiques », art. cit. *supra* note 15 et *Id.*, art. « Chartreux », dans *Dictionnaire du Moyen Âge : histoire et société*, Paris, 1997, p. 227-229.

25. GUIGUES I<sup>er</sup>, *Coutumes de Chartreuse*, introd., texte critique et notes par un chartreux, Paris, 1984 (SC, 313).

26. [M. LAPORTE], *Lettres des premiers chartreux*, t. 1 : *S. Bruno, Guigues, s. Anthelme*, par un chartreux, Paris, 1962 (SC, 88) ; t. 2 : *Les moines de Portes*, par un chartreux, Paris, 1980, rééd. 1999 (SC, 274) ; GUIGUES I<sup>er</sup>, *Méditations (Recueil de pensées)*, introd., texte critique et notes par un chartreux, Paris, 1983 (SC, 308).

27. Voir *supra* note 24.

entre 1121 et 1128 par Guigues, cinquième prieur de Chartreuse. Avec le tome deux de *Aux sources* qui en est l'indissociable complément, consacré aux traits fondamentaux de la vocation cartusienne, cette partie des recherches de dom Maurice est demeurée entièrement inédite. On appréciera notamment la méthode qui a conduit l'auteur à comparer les observances cartusiennes primitives aux coutumiers monastiques clunisiens et canoniaux du Moyen Âge, en citant de nombreux textes parallèles et en ne se contentant pas de références absconses ou d'emprunts textuels. Ces pages fourmillent d'analyses et de rapprochements intéressants qui, pour être incomplets et perfectibles, n'en sont pas moins précieux<sup>28</sup>. Elles apportent une énorme documentation et de nombreuses dissertations historiques que dom Dubois invitait d'ailleurs à publier, ne serait-ce que pour permettre à tous de juger et de travailler en connaissance de cause. Par exemple, le commentaire de la liturgie cartusienne (t. 5) demeure particulièrement utile, voire pratique, et fera gagner un temps précieux à qui cherche à comprendre les détails d'un cérémonial et d'une vie monastique que nul ne peut mieux expliquer que ceux qui en ont l'expérience. Cependant, les conclusions de dom Maurice concernant le travail liturgique de Guigues ont aujourd'hui beaucoup vieilli à la suite des travaux d'Hansjakob Becker, élève de Bernard Bischoff, sur l'évolution de l'antiphonaire cartusien primitif, passé d'une forme romaine et canoniale – probablement en usage à la Chartreuse primitive – à une structure monastique et bénédictine, peut-être adoptée par Guigues à l'occasion de la réforme de cet antiphonaire<sup>29</sup>.

L'ensemble a le rare avantage d'apporter à l'histoire de la Chartreuse et du monachisme le regard éclairé d'un moine qui les aimait profondément et les connaissait de l'intérieur, en contact vivant avec une tradition séculaire ininterrompue. Jusqu'à ces dernières années, sans la moindre idéologie, la Chartreuse était restée, par bien des aspects, un véritable conservatoire de la culture monastique traditionnelle où la structure de l'office bénédictin, intégralement chanté en latin toute l'année, était restée intacte, où le vêtement, jusqu'en certains détails, était celui du Moyen Âge, où les portes s'ouvraient avec des vertevelles, où des objets et des mots, ailleurs disparus, correspondaient encore aux réalités quotidiennes, suscitant chez plus d'un candidat un dépaysement mêlé de fascination, difficile à comprendre pour qui n'a pas eu à franchir l'espace intersidéral qui éloigne davantage chaque nouvelle génération de ce monde parallèle, hier encore si proche.

On l'aura compris : même si les recherches de dom Maurice demeurent un complément nécessaire à l'édition critique des *Coutumes* de Guigues, le ton, la technique, quelques jugements abrupts – 'sabre au clair' selon la formule ironique de certains confrères – n'engagent que leur auteur et doivent être repris en profondeur. Mais ces limites n'épuisent pas l'intérêt de son œuvre.

28. Par ex., il faudrait poursuivre le travail sur la base des volumes du *Corpus consuetudinum monasticarum*, K. HALLINGER dir., Siegburg, 1963 : 5 vol. parus de 1963 à 1968, 14 vol. parus de 1974 à 2003.

29. Notamment H. BECKER, *Die Responsorien des Kartäuserbreviers : Untersuchungen zur Urform und Herkunft des Antiphonars der Kartause*, München, 1971 (Münchener Theologische Studien, 2. Systematische Abteilung, 39) et le compte rendu favorable de dom B. LAMBRES, dans *Études grégoriennes*, t. 14, 1973, p. 213-218.

Elles lui confèrent au contraire un surcroît d'intérêt qui demande qu'on s'y arrête plus longuement.

### Écriture et silence

Les volumes de *Aux sources* appartiennent en effet au genre littéraire peu connu, et pour cause, de la 'littérature grise' cartusienne : écrits de chartreux, copiés à la main ou dactylographiés, parfois ronéotypés en un nombre indéfini d'exemplaires en vue d'une diffusion restreinte, conçus et exécutés aux fins propres de l'information, de la formation et de l'édification de leurs confrères. Leur qualité est fonction de la formation reçue par les auteurs avant leur entrée en Chartreuse et du statut des études cartusiennes. La plupart sont des compilations ou des notes sans prétention littéraire, travaux de solitaires, coupés depuis des décennies de leur milieu initial et souvent autodidactes, qui n'ont cure du succès, des contraintes de l'édition commerciale et du respect des formes académiques dont l'évolution leur échappe largement. Ils ne sont contraints par d'autres limites que la patience de leurs dix doigts et l'étendue des bibliothèques de leur couvent, inégale selon les maisons et généralement restreinte, peu fournie en ouvrages et en périodiques scientifiques à jour, en comparaison de ce qu'offrent aujourd'hui les bibliothèques publiques. Il est révolu, le temps où Cluny empruntait ses livres à la Chartreuse. En outre, la pauvreté et la stabilité, le silence et l'isolement, les conséquences psychologiques de la solitude cartusienne ne favorisent guère les travaux scientifiques, moins encore le débat d'idées. Dans ce contexte, il n'est pas facile d'être confronté au point de vue d'interlocuteurs compétents et informés, ni de suivre autant qu'il serait nécessaire les progrès de l'histoire générale, de la bibliographie et de la technique. Pendant des siècles toutefois, des chartreux ont pu bénéficier, au gré de leur supérieur, de prêts extérieurs, voire d'échanges épistolaires. Dom Laporte put se faire prêter dans sa cellule plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale ou de l'ancien fonds de la Grande Chartreuse déposés à la Bibliothèque municipale de Grenoble <sup>30</sup> ; il disposait surtout de la totalité des archives de la maison mère, en particuliers des 'cartes' <sup>31</sup> inédites des chapitres généraux, difficiles d'accès aux érudits profanes.

Les études de dom Maurice, par leur qualité et leur ampleur, appartiennent aux fleurons de cette littérature <sup>32</sup>. Elles en portent aussi les stigmates,

30. Cf. par ex. *Aux sources*, t. 5, p. 29, n. 2. La même conjoncture a profité à d'autres érudits cartusiens et explique la qualité de leur documentation. À la Valsainte, dom Zoël Giraudier et Albert Courtray se faisaient apporter des Archives cantonales les chartes du couvent et faisaient copier des actes aux Archives vaticanes. La Grande Chartreuse a pu se faire prêter les manuscrits de la Bibliothèque municipale de Grenoble qui lui ont appartenu avant la Révolution ; les règles actuelles de conservation interdisent désormais ces pratiques, en attendant que la numérisation vienne y suppléer.

31. En Chartreuse, on appelle 'cartes' (*cartae*) les lettres adressées aux communautés par le Chapitre général, le P. Général ou les Visiteurs pour annoncer leurs décisions et exhortations.

32. Il faut citer, dans un autre domaine, le remarquable travail pédagogique de [dom Jean GREFFE], *Méthode de chant cartusien*, La Grande Chartreuse, 1964, 347 p. ronéot. Cf. aussi [sœur M.-Cécile PARANT], *Histoire des Moniales Chartreuses*, révisée par dom Ange HELLY, puis dom Emmanuel CLUZET, La Grande Chartreuse, 1978, 208 p. (trad. espagnole : *Historia de*

écartelées qu'elles paraîtront entre divers objectifs spirituels et scientifiques, affectées par le recours à des instruments de travail parfois vieilliss et la dépendance à l'égard d'ouvrages surexploités, manquant de perspectives larges et ne respectant pas toujours la spécificité des périodes étudiées<sup>33</sup>. Une vingtaine d'années de travail solitaire a été nécessaire pour rassembler les matériaux de cette étude monumentale régulièrement accumulés, d'abord sur des dos d'enveloppes, à raison de quelques heures de travail par jour, malgré les rigueurs de l'observance monastique et les occupations de sa charge, en plus de la préparation de près de 1 500 pages de conférences spirituelles pour les novices et jeunes profès et de nombreuses publications<sup>34</sup>.

Aujourd'hui, après une conjoncture favorable entre 1900 et 1965, la professionnalisation de l'histoire autant que l'évolution récente de la Chartreuse ne permettent plus guère à ces moines d'entreprendre des travaux qui satisfassent les exigences de la critique historique, sans les amener à des concessions dont eux seuls peuvent dire si elles touchent à la « moelle » ou à « l'écume » de leur vocation. Les visites et les déplacements motivés par des fins de recherche scientifique sont largement prohibés. Dans son radicalisme actuel, cet état de fait est tributaire de l'évolution récente des exigences de la solitude cartusienne, redéfinies après Vatican II, en partie sous l'influence d'une spiritualité que les travaux de dom Maurice contribuèrent à revêtir de l'autorité de l'histoire. Malgré l'apparition des nouvelles technologies, le jeu d'une collaboration entière, mais disciplinée, avec des interlocuteurs extérieurs ne semble pas même se présenter comme une solution susceptible d'aider les jeunes générations à durer dans la solitude, sans s'exposer à perdre, avec « la sécurité du port tranquille et sûr », cette « paix que le monde ignore et la joie dans l'Esprit-Saint » (S. Bruno, *Lettre à Raoul le Verd*, 6).

*las monjas cartujas*, Aula-Dei, Zaragoza, 1987), qualifiée « d'historienne d'occasion » (!) par les chartreux auteurs de la NBC, p. 876.

33. *A contrario*, les travaux de dom Augustin Devaux sont à cet égard des modèles de lucidité et d'honnêteté, annonçant toujours avec modestie les limites imposées à sa documentation et faisant comprendre avec pudeur qu'elles lui sont imposées par les exigences de son propos cartusien. Il y a là un courage qui n'a pas dû aller sans souffrance. En tête de son *Catalogue des manuscrits des dépôts publics français concernant l'ordre des chartreux*, Sélignac, 1964 (*pro manuscripto*), il annonce ainsi que le dépouillement de la première série du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* n'a pu être établi qu'à partir d'un « relevé sommaire » fourni par l'IRHT « à un moment où nous désespérions de pouvoir [le] consulter » (p. B). Cf. encore, p. 266 : « Notre travail n'a pas été fait de première main sur ces catalogues [des manuscrits de la Bibliothèque nationale] dont beaucoup sont inaccessibles en provinces, et certains encore manuscrits. Nous avons utilisé les relevés qui en ont été faits au début de ce siècle [en fait à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles] et qui sont conservés aux archives de la Grande Chartreuse, tous incomplets, mais dont la réunion constitue un ensemble satisfaisant [?]. » Dans *L'architecture dans l'ordre des chartreux*, 2 vol., Sélignac, 1998, il attire l'attention des lecteurs sur « les conditions très difficiles dans lesquelles [son travail] fut composé » (t. 1, p. 6) et appelle de la part de « quelque chercheur plus favorisé [...] [l']étude définitive » qu'il n'a pas eu les moyens d'entreprendre (*ibid.*, p. 8). Voir aussi Id., *La chartreuse de Sélignac*, Sélignac, 1975 (AC, 24), p. 1-4.

34. Cf. NBC, p. 794.

### Pie XI contre Pie XII ?

La position de dom Maurice, bien qu'il publiât abondamment, est expressément défavorable à toute justification législative d'une fructification visible et temporelle des études et même de la méditation des chartreux. Comme toute sa génération, il avait été profondément influencé par la Constitution *Umbratitem* de Pie XI qui avait approuvé en 1924 les *Statuts* cartusiens, révisés après la promulgation du code de 1917, et leur conférait « la force de l'inviolabilité » des actes du Saint-Siège en les intégrant dans le texte même du document pontifical. Celui-ci établit une équation entre la pratique de l'observance régulière définie par les *Statuts*, la sanctification personnelle et le rayonnement spirituel de la vie contemplative des chartreux :

« Obéissant à la loi propre de leur ordre, non seulement avec exactitude, mais dans un élan généreux de l'esprit, leur âme facilement se trouve, par cette règle même, formée à la sainteté la plus haute »<sup>35</sup>.

L'idée sera reprise deux ans plus tard dans l'encyclique *Rerum Ecclesiae gestarum* qui, traitant de l'apostolat missionnaire, mentionne les chartreux avec ce commentaire :

« Il n'est aucunement douteux que nos anachorètes chrétiens, *en demeurant parfaitement fidèles* à la Règle et à l'esprit de leur Fondateur, peuvent *sans s'appliquer à un apostolat extérieur visible*, contribuer chaque jour, pour une part considérable au succès des missions »<sup>36</sup>.

Faisant suite à l'approbation *in forma specifica* des *Statuts* de 1688<sup>37</sup>,

35. Constitution apostolique *Umbratitem* (15 octobre 1924), *Acta Apostolicae Sedis* [= *AAS*], t. 16, 1924, p. 389 : *Siquidem [sodales Cartusienses] cum legi ordinis propriae non tam accurate quam generoso quodam animi impetu pareant, eiusdemque observatio legis facile ad altiorem sanctitatem animos conformet, fieri nequaquam potest, quin religiosi ii viri apud miserentissimum Deum validi pro populo christiano deprecatores fiant atque existant ; ibid.*, p. 390 : *... iisdemque [Statutis] inviolabilis apostolicae firmitatis robur adiicimus...* – Une traduction française (à l'exception de la formule juridique d'approbation des *Statuts*) parut pour la première fois dans *La vie spirituelle. Supplément* du t. 16, 1927, p. [48-55], sous la plume et avec des notes du futur cardinal Journet, ami de la Valsainte où il sera enterré. Il s'agit de la « traduction officielle donnée par la S. Congrégation des religieux » qui ne sera publiée intégralement qu'en 1930, dans le 3<sup>e</sup> chapitre (p. 396-408) de la 3<sup>e</sup> partie de *La Grande Chartreuse...*, consacrée à la vie contemplative cartusienne (p. 396-408, cf. p. 398, note 1). Les autres traductions dépendent de celle de dom Jean-Baptiste Porion, refaite à nouveaux frais et publiée sous forme d'une brochure, aujourd'hui rarissime : *Umbratitem : l'enseignement du pape Pie XI sur l'importance et la valeur apostolique de la vie contemplative*. Texte latin avec traduction française et introduction, Fribourg (CH), 1946 (un seul exemplaire existe dans les bibliothèques publiques françaises : Strasbourg, BNU, M/E.707.182) ; extraits dans P. CATTIN, H. Th. CONUS, *Les sources de la vie spirituelle. Documents pontificaux*, 2<sup>e</sup> éd., Fribourg-Paris, 1958, n. 1458-1474 et G. COURTOIS, *Les états de perfection*, Paris, 1958, p. 105-109 ; L. MOULIN, « L'Assemblée, autorité souveraine dans l'Ordre des Chartreux », *Res publica*, t. 12, 1970, p. 5-75 ; l'étude de J. LECLERCQ, « *Umbratilis*. Pour l'histoire du thème de la vie cachée », *Revue d'ascétique et de mystique*, t. 39, 1963, p. 491-504 ne fournit pas de traduction.

36. *AAS*, t. 18, 1926, p. 78-79 cité par dom PORION dans *Umbratitem... L'enseignement du Pape...*, *op. cit. supra* note 35, p. 6.

37. INNOCENT XI, *Bulla confirmationis Statutorum ordinis cartusiensium*, éditée notamment dans *Bullarium Romanum*, Turin, éd. S. FRANCO et H. DALMAZZO, t. 19, Turin, 1970, col. 787-914 ; cf. dom I. LE MASSON, *Appendix ad hoc primum volumen Annalium Ordinis*

*Umbratilem* prévenait toute réaction conservatrice à l'intérieur de l'ordre, susceptible de dénoncer une nouvelle dérogation à la rigueur de l'observance primitive. Elle opposait aux plus scrupuleux la valeur apostolique de l'observance généreuse de la règle et prévenait les objections des 'activistes' tentés de favoriser, sous couvert de zèle missionnaire, l'action par rapport à la contemplation. Un an avant que Pie XI canonisât Thérèse de Lisieux qui avait enseigné que la charité surnaturelle était la vocation propre des contemplatifs, à la source de tout apostolat, les rédacteurs d'*Umbratilem*<sup>38</sup> fondaient leur théologie de la vie contemplative sur la sanctification par l'observance plutôt que sur l'amour qui lui donne sens (le mot comme l'idée sont absents de la Constitution)<sup>39</sup>. Il ne s'agit peut-être que d'une différence d'accent, mais combien significative.

Or en 1956, Pie XII rédigea une lettre pour le cinquième centenaire de la fondation de la chartreuse italienne de Vedana, alors vivante, dont le supérieur, destinataire du document, était dom Gérard Ramakers, un chartreux hollandais. Nous en traduisons ici le tiers central :

« Plus grands sont les dons de Dieu, plus prompte et agissante doit être l'ardeur de votre volonté : ardeur qui réclame de vous que non seulement vous meniez une vie cachée [*umbratilem*], solitaire, pénitente, toute vouée à Dieu, mais qu'en outre vous brûliez de la flamme de cette charité qui pousse votre cœur à procurer le salut des autres hommes. Assurément, vous contribuez beaucoup à ce salut par la prière, la pénitence, l'expiation, la contemplation, mais tout n'est pas là, puisque, comme l'enseigne le Docteur angélique, "il est plus grand de transmettre aux autres les fruits de sa contemplation que de contempler seulement". Dans la mesure donc où vos Statuts vous le concèdent, faites passer cette maxime en action : Prie et travaille. S'il ne vous est pas possible de vous élaner en plein champ, que l'exemple de vos vertus conduisent au salut les hommes selon leur état, de même que les ouvrages qui sont le fruit de vos études, ceux surtout qui traitent de la science divine, de la défense de la pureté des mœurs et de la nécessité de la prière, de l'expiation et de la contemplation des réalités célestes »<sup>40</sup>.

*Cartusiensis. De confirmatione Novae Collectionis Statutorum facta a Sede Apostolica in forma specifica*, La Corrière, 1687 [1688], p. 397-404 (d'après NBC).

38. Le document a certainement été préparé par dom Jean-Baptiste Mottini, Procureur Général à Rome de 1916 à 1926 et auteur de *Le Chartreux. Origine. Esprit. Vie intime*, Currière, 1896, dont la 2<sup>e</sup> éd., *ibid.*, 1898, intégrait (chap. 6, § 2 : *Utilité et nécessité de la vie cartusienne*) un texte capital de dom François de Sales POLLIER : *La vie contemplative, son rôle apostolique*, Montreuil-sur-Mer, 1897 ; 12<sup>e</sup> éd., La Grande Chartreuse, 1952.

39. « La charité me donna la clef de ma vocation. Je compris que, si l'Église avait un corps composé de différents membres, le plus nécessaire [...] ne lui manquait pas. Je compris qu'elle avait un cœur et que ce cœur était brûlant d'amour ; je compris que l'amour seul faisait agir ses membres, que si l'amour venait à s'éteindre, les apôtres n'annonceraient plus l'Évangile, les Martyrs refuseraient de verser leur sang. [...] J'ai trouvé ma place au sein de l'Église [...] dans le Cœur de l'Église ma Mère, (*sic*) je serai l'amour ! [...] ainsi je serai tout. » Je cite d'après *l'Histoire d'une âme*, c. 11 (Lisieux-Paris-Bar-le-Duc, 1924, p. 208), seule accessible avant la diffusion des manuscrits autobiographiques en 1956 ; cf. THÉRÈSE DE L'ENFANT JESUS, Manuscrit B, fol. 3v, dans EAD., *Histoire d'une âme*, Paris, 1995, p. 193.

40. *Iam quintum* (04.08.1956), *AAS*, t. 48, 1956, p. 614-615 : ... *Attamen – id etiam profecto nosti – quo maiora sunt Dei munera, eo promptius et actuosius esse debet voluntatis vestrae studium : quod quidem studium non solum a vobis postulat ut umbratilem, solitariam ac paenitentem vitam omnino Deo dicatam agatis, sed illius etiam caritatis exardescatis flamma, qua animus vester ad ceterorum hominum salutem procurandam moveatur. Ad quam aliorum salutem multum profecto conferetis precando, paenitendo, expiando contemplandoque ; sed non in isto omnia. Siquidem, ut Angelicus Doctor admonet, 'maius est contempla*

Sans conteste, le pape appelle au dépassement d'une lecture étroite d'*Umbratitem* qui insisterait trop sur la perfection ascétique : « tout n'est pas là ». Il invite donc les chartreux à attiser « la flamme de cette charité qui pousse [...] à procurer le salut des autres hommes ». Il parle même d'ouvrages écrits et leur propose une ouverture en direction d'une transmission des fruits de la contemplation autrement que par le seul mode surnaturel de la communion des saints.

À première vue, il n'était guère adroit, s'adressant à un ordre jaloux de son originalité et de son indépendance <sup>41</sup>, de l'inviter à s'amender en vertu de principes dominicain et bénédictin. La chose ne pouvait être fortuite. Il faut pourtant reconnaître que la nature même de la solitude cartusienne appelle au silence ; il n'est pas envisageable de considérer comme un débouché ordinaire de la consécration de l'ordre à la contemplation intégrale une transmission didactique, résultant d'une activité conceptuelle de langage et de communication. Dom Jean-Baptiste Porion l'avait justement écrit : « Entre l'âme et son Amour toute parole [*a fortiori* tout écrit] est une injuste mesure ; l'esprit dont la louange est parfaite laisse Dieu en silence être Dieu » <sup>42</sup>. Cependant, le chemin de cet idéal étant la route aride de la prière et la persévérance dans la cellule, il n'est pas sot d'estimer qu'une occupation utile à autrui puisse aider ceux qui savent en tirer profit spirituellement et psychiquement, à condition que soit maintenu le cap essentiel du *Soli Deo*. Le pape ne faisait qu'adapter une idée de Guigues dont les *Coutumes*, présentant la copie des livres comme l'occupation principale du solitaire, invitaient à prêcher avec les mains la Parole qu'on avait renoncé à annoncer de bouche, façonnant de la sorte des chantres de la vérité – *ut quia ore non possumus, Dei verbum manibus predicemus* [...] *nobis veritatis precones facere videmur* (c. 28, 3-4). L'idée même d'un fruit apostolique visible de la vie solitaire était donc inscrite dans les premières *Coutumes*. Mais certains chartreux, bien que se réclamant de Guigues comme de l'interprète authentique de l'esprit de saint Bruno, vont la récuser avec énergie...

Publié dans les *Acta apostolicae sedis*, le message de Pie XII n'était qu'une simple lettre. Il ne pouvait avoir la portée solennelle d'*Umbratitem*. Cependant les autorités de l'ordre ne lui firent aucune publicité et il ne bénéficia pas de traduction française <sup>43</sup>. Sa principale diffusion fut assurée par le commentaire des *Coutumes* de dom Laporte. Mais c'était pour l'écarter d'un revers de manche, sans en citer le texte et en le déformant. Il s'élevait avec vigueur contre toute interprétation qui verrait dans la lettre du pape, parce qu'elle envisage « la possibilité de livrer le fruit de la contemplation dans des travaux utiles aux hommes, sans sortir de cellule », des « directives

*aliis tradere quam solum contemplari*' (*Sum. Theol.* III, q. 188, a. 6, ad 3). *Quantum igitur vobis statuta vestra concedunt, effatum illud ad effectum deducite : Ora et labora. Quodsi in apertum campum vos ipsimet prosilire nequitis, salutariter excitent hominum ordines virtutum vestrarum exempla, itemque studiorum vestrorum commentationes, eae praesertim, quae de divina doctrina, de morum integritate tuenda, et quae de necessitate precandi, expiandi, contemplandique caelestia agant...*

41. Cf. *infra* note 50.

42. [J.-B. PORION] (= Fr. J.-B. P.), Introduction, dans ID., *Hadewijch d'Anvers. Poèmes des béguines traduits du Moyen-Néerlandais*, Paris, 1954, p. 21. Voir *infra* note 46.

43. Traduction italienne dans *L'Amico del Popolo*, 08.09.1956, d'après NBC, p. 910.

différentes de la tradition cartusienne » telle que lui, dom Maurice, l'exposait. Car « il a fallu pour cela séparer une phrase de tout son contexte ; ce n'est pas un procédé légitime »<sup>44</sup>. L'interprétation restrictive du chartreux ne l'était pas davantage : oubliant la ponctuation originale, il affirmait : « ... et cette phrase est assortie de la clause *'quantum vobis statuta vestra concedunt'* », qui introduit en fait l'adage *Ora et labora* pour sauvegarder la spécificité cartusienne de sa mise en œuvre. D'ailleurs, Pie XII s'était montré beaucoup plus insistant que ne le laisse penser son commentateur : la citation de saint Thomas occupe la ligne centrale du document, lieu qui, en diplomatie, ne doit pas être négligé. Le tout est révélateur et d'un certain écho rencontré par le pape dans les communautés cartusiennes et des craintes qu'il suscita chez ceux qui agissaient comme gardiens de la tradition.

L'opposition rencontrée par *Iam quintum* n'était pas totalement étrangère à la personnalité de son inspirateur et destinataire. En effet, entre 1924 et 1931, dom Gérard, profès de la Valsainte (Suisse), avait rencontré d'abord l'admiration, puis l'opposition farouche de deux religieux de sa maison qui, après l'avoir eu pour maître des novices<sup>45</sup>, joueront un rôle de premier plan dans le gouvernement de leur ordre jusqu'en 1981 : dom Jean-Baptiste Porion, futur Procureur Général des chartreux auprès du Saint-Siège<sup>46</sup> et traducteur d'*Umbratilem*<sup>47</sup>, et dom Nicolas Barras, futur prieur de la Valsainte. Selon dom Barras, la nomination de dom Gérard comme vicaire (1951) puis comme prieur de Vedana, « parce que certainement intelligent et très capable », fut une « erreur monumentale. Il faisait néanmoins complètement fi de la règle et des Statuts auxquels il se considérait supérieur »<sup>48</sup>. Le fond du débat portait sur l'articulation de l'observance et de la charité et en particulier sur le respect de la voie hiérarchique que dom Gérard avait l'habitude de contourner avec habileté<sup>49</sup>. Ce n'est pas par hasard s'il fut

44. *Aux sources*, t. 6, p. 501-514, spécialement p. 506 sq. où interviennent des principes qui relèvent plus de la spiritualité pratique que de l'histoire. – Voir aussi Ildefonso M. GOMEZ (chartreux), « Los Cartujos y los estudios », dans *Los Monjes y los estudios : IV Semana de estudios monasticos* (Poblet, 1961), Poblet, 1963, p. 163-207 qui estime à moins de 15 (!) les auteurs cartusiens du xx<sup>e</sup> siècle et ne dit mot de la lettre de Pie XII.

45. Nommé sous-maître le 25 juin 1923, après une année de vœux solennels, par le prieur de la Valsainte dom Florent Miège, puis maître des novices par le Chapitre général de 1924.

46. Procureur général du 01.06.1946 au Chapitre général de 1981, † 1987. – Dom Porion, ayant noté les conférences de son Père Maître, en fit plusieurs publications anonymes. La plus connue est *l'Introduction à la vie intérieure*, parue d'abord dans *Nova et Vetera*, t. 7, 1932, p. 329-358, la revue de l'abbé Journet, puis en volume indépendant sous le titre d'*Amour et Silence* (Paris, 1951), préfacé par le même abbé (cf. précisions dans NBC, p. 190-193 et 901-903).

47. Voir *supra*, note 35.

48. Communication orale de dom Barras du 19.03.1988, p. 3, dont je fis aussitôt une relation écrite (AEF, Fonds 'Madeleine Barras'). – *Souvenirs* (cité note 73), p. 46 : « Malgré le préavis défavorable de tous ceux qui le connaissaient, le P. Général, dom Ferdinand, le nomma prieur d'une maison d'Italie. Ce fut un désastre ; au bout de quatre ans, le Chap. général dut le déposer. »

49. Dom Barras (voir *infra* note 72) s'était rendu compte que dom Gérard, après avoir conquis la confiance de son prieur, dont il était aussi confesseur, le « manipulait à sa guise » et faisait du mauvais esprit auprès des jeunes religieux, les détournant d'abord du maître des novices en titre, puis, après avoir reçu cette charge et intrigué pour succéder à dom Miège, de l'obéissance au nouveau prieur dom Georges Loridant (25.01.31 - † 19.01.34) nommé par le P. Général. Sur les instances de dom Barras, qui réussit non sans peine à en convaincre dom Porion (ils furent respectivement vicaire et coadjuteur de la Valsainte, du Chapitre général 1930



déposé par le Chapitre général de 1957, auquel siégeaient les trois protagonistes, quelques mois après la publication de *Iam quintum*.

Je ne sais rien du rôle de dom Porion qui, comme Procureur Général et interlocuteur de la congrégation des religieux, aurait dû être au courant de la préparation du document. Il faut néanmoins rapprocher cette affaire de la réponse que dom Ferdinand Vidal adressa, en 1959, à la consultation que la commission anté-préparatoire du concile Vatican II menait auprès des évêques et supérieurs majeurs du monde entier. Il y explique que les chartreux, consacrés à Dieu seul et mal informés des affaires du monde, se sentent peu concernés par le concile pour le succès duquel ils prieront, selon leur vocation. Cependant, puisque la possibilité leur en est offerte, ils supplient le pape de s'assurer que la Congrégation des religieux soit pourvue de prélats capables de comprendre en profondeur la spécificité de la vocation cartusienne<sup>50</sup>. C'est donc qu'on avait cherché à leur imposer des orientations

au 10.05.31), une visite canonique spéciale fut requise qui aboutit à la déposition de dom Gérard et à son changement de maison (14.07.31 ; dom Barras et dom Porion étaient respectivement procureur et vicaire depuis le 10.05.31). L'affaire faillit se retourner contre les dénonciateurs qui estimaient la paix de leur maison menacée. Dom Barras considérait que dom Gérard était un « faux mystique [...] persuadé qu'il avait sa mission à remplir envers et contre tout. Il admirait dom Florent, mais surtout il le menait par le bout du nez [...] comme une marionnette, à un point tel que quand ils voulaient être sûrs d'obtenir quelque chose du prieur, les chers frères [convers] allaient s'adresser directement à dom Gérard ». C'est dom Barras qui fit comprendre à dom Porion « la fausseté du personnage non pas tant en raison de sa doctrine que parce qu'il ne la mettait guère en pratique ». Après sa déposition, dom Gérard « malade obtint d'aller se reposer à l'abbaye bénédictine de Dissentis, dans les Grisons. Il y resta longtemps [jusqu'en 1934], vêtu de l'habit bénédictin et semant la pagaille comme à la Valsainte. Finalement, il rentra à la chartreuse [de la Cervara, puis fut transféré à celle] de Mougères (France). Plus tard il fut nommé prieur de Vedana. [...] Il dut rapidement quitter sa charge et revint à Mougères comme vicaire [dom Nicolas était alors visiteur canonique de cette maison] [...]. Il finit ses jours à la chartreuse de Marienau (RFA) en 1984. » Les grandes lignes de ces faits sont exposées dans *Souvenirs* (cité note 73), p. 45 ; cf. aussi entretien du 19.03.1988 cité *supra* note 48.

50. *Acta et Documenta Concilio Oecumenico Vaticano II apparando*, ser. 1, 2, 8, Vatican, 1961, p. 55\* : *Quoad vota de tractandis in Sacro Oecumenico Concilio [...] non censemus quidem partium nostrarum esse [...] qui de negotiis externis parum audimus. [...] Optamus scilicet ut Sacra Dicasteria Sanctae Sedis, quae de vita monastica iudicare debent, non solum competentibus muniantur Officialibus, sed talibus semper, qui speciale propositum vocationis contemplativae bene exploratum habeant et attente in omnibus adiunctis considerent, iuxta mentem Summorum Pontificum et Conciliorum, qui tam constanter illud commendarunt et optimae parti Mariae saepe comparaverunt, ita ut Monachi praeceptis quae sibi a S. R. Ecclesia proponuntur liberiori ac ferventiori obsequio parere valeant.* – Voir aussi la mise en garde de Mgr Bernardini, nonce apostolique à Berne, concernant le cardinal préfet de la S. C. des Religieux, adressée à dom Barras à la veille de son départ pour Rome en 1941 (*Souvenirs*, cité note 73, p. 77-78) : « Je fis part à dom Anatole [Maubon, Procureur Général] des réflexions du nonce sur le cardinal La Puma. Il s'en amusa et me dit qu'elles étaient malheureusement bien exactes, que lui-même avait cru devoir, pour une affaire importante, recourir au préfet au lieu de s'adresser comme de coutume au secrétaire et qu'il s'en était bien repenti, cela n'avait fait que compliquer les choses et il s'était bien juré de ne plus jamais aller lui demander quelque chose. » Il s'agissait d'une affaire concernant dom G. Loridant (cf. *supra* note 49) qui avait voté pour lui-même lors de l'élection du définitoire au Chapitre général de 1932 afin de départager les voix, rendant nuls et illégaux l'élection et les actes du chapitre, et obligeant à demander une *sanatio* au Saint-Siège : « La Congrégation se montra très sévère, exigea que dom Georges fut puni et déposé immédiatement de sa charge de prieur. Sur les instances du R.P. [Général], dom Anatole dut aller supplier la Congrégation de se contenter d'une pénitence moins sévère, expliquant que dom Georges avait agi par étourderie et non par malice. Finalement, il put rester prieur et on lui

qu'ils ne souhaitent pas. Sans remonter au xvii<sup>e</sup> siècle, n'y avait-il pas aussi, derrière cette réponse étrange qui n'attendait du concile qu'une réforme de la Curie, le souvenir cuisant de *Iam quintum*, obtenu par l'intermédiaire d'un curialiste plus prompt à écouter le prieur de Vedana que le représentant de l'ordre auprès du Pape ?

Le *votum* du Général des chartreux ne fut pas retenu dans le classement systématique des 8 972 propositions adressées à la commission<sup>51</sup>. Mais le 28 octobre 1965, Paul VI promulguait la constitution conciliaire *Perfectae caritatis* dont le paragraphe 7 concerne les « instituts intégralement consacrés à la contemplation ». Les chartreux s'y reconnurent<sup>52</sup>. Pourtant, dom Porion n'avait pas participé officiellement à son élaboration et n'était pas présent au vote ; il n'a d'ailleurs signé que les schémas sur la liturgie et les moyens de communication sociale<sup>53</sup>. Néanmoins, dans un sermon capitulaire prononcé devant la communauté de la Valsainte pour la Saint-Bruno 1967, dom Barras commente ce texte en soulignant qu'il concerne explicitement les chartreux puisqu'il reprend « les termes mêmes de Pie XI dans la Bulle [*Umbratilem*] ». En fait, aucune expression des deux lettres n'est reprise mot à mot<sup>54</sup> ; l'idée de « fécondité apostolique » et la dispense de tout apostolat actif y furent confirmées sous d'autres influences<sup>55</sup>. Il n'y est pas question non plus d'activités visibles, bien que rien ne les interdise. On souligne seulement la valeur d'exemple de la vie cachée. La fonction sanctificatrice de l'observance n'est pas évoquée mais on rappelle que la charité est la plénitude de la loi et le lien de la perfection (§ 15). Les instituts concernés

imposa une autre pénitence que j'ignore. Dans l'ordre et à la Valsainte, on ignore cette histoire et je n'en aurais rien su non plus si ces lettres de dom Jacques [Mayaud, général des Chartreux jusqu'en 1938] ne m'étaient pas tombées sous les yeux. » (*ibid.*, p. 81 et *Relation, supra* note 49). – En 1941, une autre affaire souleva l'ire des chartreux : il s'agissait de la nomination par le Saint-Siège d'un « nazi convaincu » comme prieur de la chartreuse de Hain (Düsseldorf), dom Meinrad Fleischmann (1902-† 1985), alors procureur, contre l'avis de dom Barras et du P. Général qui l'avait mandaté pour visiter cette maison au printemps 1940 ; *Souvenirs*, p. 74-75 : « Dans mon rapport au P. Général, je lui conseillai de laisser à son poste le vieux prieur dom Louis Federer et de ne pas nommer dom Meinrad pour le remplacer. C'est ce qu'il fit. Mais dom Meinrad, déçu de ne pas recevoir sa nomination de Prieur, fit écrire par dom Louis Federer à Rome, par la nonciature de Berlin, que par suite de la guerre il ne pouvait plus communiquer avec le P. Général (ce qui n'était pas vrai car il pouvait très bien le faire en faisant passer ses lettres par la Valsainte), et que vieux et infirme, il ne pouvait plus remplir sa charge. Par conséquent, il fallait le remplacer par son Procureur. La Congrégation des Religieux se laissa persuader et nomma de sa propre autorité dom Meinrad prieur, sans passer par le P. Général qui fut mis devant le fait accompli. » Déposé le 15 janvier 1946, dom Meinrad fut exclu le 10 juillet 1948.

51. Cf. *Acta et Documenta*, series I, *Appendix, II : Analyticus conspectus consiliorum et votorum*, 2 vol., Vatican, 1961.

52. Le passage est reproduit dès la « Présentation de la 11<sup>e</sup> édition » de *La Grande Chartreuse*, *op. cit. supra* note 6, p. 7-8.

53. Cf. *Acta synodalia SS. Concilii... Vaticani II*, ser. 2, VI, Vatican, 1973, p. 496, 561.

54. Au contraire, *asperimma paenitentia d'Umbratilem* devient *alacri poenitentia (Perfectae caritatis, 7)* ; la notion des fruits abondants de sainteté rappelle plutôt *Iniunctum nobis* d'Innocent XI (1688), etc.

55. Cf. *Acta synodalia*, III-7, p. 159-160 et IV-4, 3, Vatican, 1977 (congr. gén. 143, modus 113) : *Unus pater proponit addere initio* : « Non obstante gravi hodierna necessitate actuosioris apostolatus... »

auront à réviser leur mode de vie tout en gardant « très saintement <sup>56</sup> la séparation du monde ».

Lors de la révision post-conciliaire des *Statuts* à laquelle dom Porion et dom Barras collaborèrent comme proches conseillers du Père Général et membres de différentes commissions, le point de vue de dom Laporte domina aisément <sup>57</sup> ; il représentait la doctrine officielle qui fut entérinée par les *Statuts rénovés* promulgués en 1971 et rejette formellement les ouvertures de Pie XII <sup>58</sup>. Toutefois, en décourageant une pratique minoritaire mais répandue chez les chartreux à toutes les époques, on bloquait toute évolution vers des activités d'érudition ou de publication, susceptibles de favoriser la stabilité de vocations venant d'un monde formé par un système éducatif et culturel fort différents de celui de la première moitié du siècle. Fallait-il continuer à faire tresser des corbeilles à ceux qui, ne sachant tresser que des mots, ne demandaient cependant que Dieu seul ? Était-ce suffisant pour relever les défis du siècle, comme y invitait le concile ?

### L'histoire « utile »

On comprendra que, dans ces conditions, *Aux sources de la vie cartusienne* présente une grande valeur documentaire. Sous le couvert de l'histoire, c'est un plaidoyer pour la défense de la vie cartusienne telle qu'elle était comprise par les autorités de l'ordre, illustrant les études, la spiritualité et les orientations fondamentales des chartreux du xx<sup>e</sup> siècle. L'œuvre de dom Laporte ne peut se comprendre et s'apprécier si on ne l'inscrit dans la période – difficile – traversée alors par la Chartreuse et le monachisme occidental <sup>59</sup>. La reconstruction historique qu'il conduisit, au fil de ces pages d'érudition et parfois de passion, reflète sur plus d'un point le visage que voulaient offrir les chartreux (du moins les plus influents d'entre eux) et les réponses que l'ordre

56. Et non *inviolablement* comme le traduisent les « membres du secrétariat de la commission conciliaire des religieux » (*Concile œcuménique Vatican II*, Paris, 1967, p. 477).

57. Ce travail ne se fit pas de façon autocratique. Cf. A. DEVAUX, *La chartreuse de Séguinac* (cité *supra* note 33), p. 292-293 : « L'ordre lança une enquête auprès de ses membres en 1966. Les réponses devaient être envoyées individuellement à la Grande Chartreuse. Leur dépouillement amena la mise sur pied de projets, successivement amendés par consultations des maisons, mais désormais dans celles-ci, l'on dut préparer un document unique. Ces instances successives mirent en lumière l'attachement de chacun à sa vocation de prière solitaire et de mystique contemplative, soit l'essentiel de la vocation cartusienne, sans lequel l'ordre des chartreux perdrait sa raison d'être. Il n'y avait là aucun problème ; pauvreté, ascèse sévère, recueillaient aussi tous les suffrages, mais au plan des solutions pratiques, bien des divergences étaient fatales. Nous retrouvons là les catégories éternelles des hommes satisfaits de la situation et désirant son maintien et de ceux qui estiment bénéfiques des mutations, puis de ceux qui misent tout sur le présent et de ceux qui prévoient davantage. [...] Ces divergences ne troublèrent pas la paix. »

58. Cf. *Statuta Renovata Ordinis Cartusiensis*, 1971, 1.5.2 : *Imprimis, ne vitae religiosae tempus inaniter in cella consummatur, actuose simul et discrete vacare debemus studiis nobis convenientibus, non quidem ex pruritu discendi vel libros edendi, sed quia lectio sapienter ordinata animam firmiter instruit, caelestiumque contemplationi fundamentum praebet* ; 1.6.10 : *Vana etiam esset exterior clausura, si cum extraneis per epistolam frequens haberemus commercium* ; 1.6.12 : *Quia eremita doctoris non habet officium, nulla persona Ordinis aliqui libri seu tractatus ut imprimantur procurare praesumat, etiam in foliis periodicis, nisi prius per Capitulum Generale aut Reverendum Patrem fuerint approbati*.

59. Voir *infra* note 90.

cherchait à donner aux objections qu'il percevait, venant de la société moderne. Notre propos n'est ni de défendre ni de condamner cette reconstitution, mais de la présenter comme relevant d'un débat dont les implications dépassent l'histoire médiévale proprement dite<sup>60</sup>. Elle appartient de plein droit à l'histoire de la vie religieuse prise dans les remous de Vatican II. La volonté de dégager les traits spécifiques de la Chartreuse (t. 2) relevait d'une problématique identitaire typique des débats sur la vie contemplative des années soixante. Le souci de souligner l'originalité de la Chartreuse par rapport à la famille bénédictine anime d'un bout à l'autre la démarche de dom Laporte. Les historiens n'ont pas manqué d'en relever l'anachronisme. Elle n'est certes pas le fait d'un historien, mais le *Ora et labora* de *Iam quintum* n'y est pas étranger. On est amusé, à ce propos, de voir dom Dubois reprocher à dom Laporte « l'oubli » de documents qui allaient à l'encontre de ses thèses, travers que ce dernier dénonçait chez ses propres prédécesseurs, dom Le Couteux ou dom Le Masson. Mais il n'est pas sûr que la réaction du bénédictin sur ce point, certes mieux documentée et plus historienne, soit indemne de tout réflexe de clan et constitue une réponse suffisante à la question du rapport de la Chartreuse au monachisme bénédictin auquel elle ne saurait être assimilée sans nuance. Hormis l'organisation de la liturgie des Heures, la Règle de saint Benoît n'a jamais joué chez les chartreux le rôle législatif et spirituel quasi exclusif qu'elle exerce chez les moines noirs ou à Cîteaux. Quant à l'attention portée aux frères convers, elle fut aussi imposée par les débats du temps. À travers une enquête historique, c'est une institution en danger qu'on cherche à consolider. Avant même de commenter les chapitres des *Coutumes* qui traitent des frères laïcs, dom Maurice y a consacré un volume entier (t. 3). Ce n'est pas un hasard si la Chartreuse a su préserver le charisme de la vocation des convers avec sérénité alors que d'autres familles religieuses le supprimaient purement et simplement dans la foulée de Vatican II.

Le travail de dom Laporte est donc d'abord celui d'un maître des novices qui a voulu faire œuvre « utile », au sens que Guigues donne à ce mot. S'il a aussi voulu faire œuvre d'histoire, son discours ne s'adresse pas à des historiens, mais à ses confrères qu'il entendait éclairer et mettre en garde à l'égard de conceptions du monachisme cartusien qui risquaient, à ses yeux, de le vider de son sens, de lui faire perdre son âme, sa vigueur autant que sa rigueur. Il a eu le souci de mettre en évidence, à l'excès peut-être, mais avec

60. Cette analyse rejoint celle de B. DOMPNIER, « Nouveaux regards sur les gens d'Église à l'époque moderne », dans *Vocations d'Ancien Régime : les gens d'Église en Auvergne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (= *Revue d'Auvergne*, t. 111, 1997), p. 14, formulée à propos de l'historiographie ecclésiastique des ordres réguliers en général : « En fait, cette histoire ne se proposait pas toujours les objectifs qui sont ceux d'un véritable travail historique ; elle répondait souvent à d'autres motivations que la recherche d'une connaissance des sociétés du passé. Cultivée principalement par des membres des familles religieuses concernées, elle était destinée à garder la mémoire des glorieux prédécesseurs et à délivrer des modèles pour le présent. Elle présupposait toujours une perfection du temps des origines, pendant lequel – avec la présence des fondateurs – l'ordre avait comme pleinement réalisé son idéal. [...] Toute histoire d'une famille religieuse tendait de la sorte à n'être que celle d'une fidélité à un idéal originel. Écrire cette histoire conduisait à négliger l'épaisseur des relations qui accompagnent toute réalité sociale pour isoler l'objet d'étude, référé exclusivement à sa propre diachronie... »

l'avantage d'une observation prolongée *in situ*, l'influence du micro-climat de la vallée de Chartreuse sur la vie de ses premiers habitants et, par le biais des *Coutumes*, sur l'ordre tout entier. La nature est un coutumier non écrit qui s'impose aux solitaires avec plus de rigueur que maint usage surgi du fond des âges. Une de ses principales thèses est que des éléments fondamentaux de la vie cartusienne, comme la loi du petit nombre qui limitait les communautés à 13 pères et 16 frères <sup>61</sup>, ont été imposés par les conditions économiques du lieu choisi par Bruno et Hugues de Grenoble à l'automne 1084. La Chartreuse n'est donc pas réductible à l'influence d'un système monastique préexistant, comme Camaldoli par exemple, mais elle a choisi dans le corpus des règles connues les moyens de son expression. Elle aurait jailli tout entière de l'intuition de Bruno et de ses compagnons, grâce à un équilibre génial entre érémitisme et cénobitisme rapidement trouvé par le premier groupe et adopté depuis sans solution de continuité. Dom Maurice a ainsi construit le mythe d'une communauté matricielle universelle. Mais il s'inscrit en faux par rapport aux historiens qui, avec plus de nuances, perçoivent le rôle d'autres communautés comme celle de Portes ou de Calabre dont proviennent les *Lettres à Raoul le Verd* et *aux frères de Chartreuse*, seuls témoins de la spiritualité de Bruno <sup>62</sup>, et soulignent l'importance décisive de la rédaction des *Coutumes* dans la maturation des tâtonnements initiaux, plus complexes qu'on ne le dit. Les ordres neufs connaissent souvent ce type de fondation en deux temps, articulés autour d'une crise dont ils sortent confortés, mais aussi insensiblement re-formés. Qu'on se souvienne des débuts de Cîteaux ou de la fondation des ordres mendiants, sommés d'adopter une règle.

### L'obscurité des origines

Dans quelle mesure l'intuition originelle de saint Bruno se réduit-elle au modèle fixé dans le massif de Chartreuse, principalement par l'action législative de Guigues I<sup>er</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle ? Lorsqu'un genre de vie est régi par des coutumes dont la rédaction n'est pas imputable au fondateur, il est capital de distinguer entre reconstitution historique des origines et retour à l'intuition originelle de celui-ci, surtout lorsqu'on s'accorde à reconnaître qu'il n'avait pas d'intention fondatrice, au sens moderne du terme. Percevoir et interpréter, à partir de documents, l'évolution des sociétés relèvent des règles de la science historique. Trouver le ressort qui permet aux contemplatifs de chaque génération de vivre leur idéal dans la liberté intérieure et la maturité morale relève de la prudence et de la sagesse chrétiennes auxquelles il incombe de forger les moyens de leur don. La vitalité des institutions monastiques réside-t-elle dans l'imitation de leurs premières réalisations historiques ou dans la faculté d'adaptation qui leur permet de rester fidèles à l'intention des fondateurs et de remplir leur mission ecclésiale sans s'arrêter aux formes passagères imposées par les sociétés qu'elles traversent ? Depuis les *Antiqua Statuta* du XIII<sup>e</sup> siècle, se réclamant de la première et pratiquant

61. Cf. *Coutumes de Chartreuse*, 78-79.

62. Cf. [M. LAPORTE], *Lettres des premiers chartreux*, *op. cit.* note 26, t. 1, p. 66-89 ; il faut y ajouter la profession de foi attribuée à saint Bruno (*ibid.*, p. 90-93).

la seconde, la Chartreuse a longtemps cherché sa stabilité dans l'équilibre de ces deux forces en apparence antinomiques. C'est quand le passé devient norme de vie qu'il conduit à la sclérose. Ce n'est pas la science historique qui est alors en cause, c'est la manière dont on la détourne de sa fin.

La question, pour les chartreux, était de savoir si l'appel de Vatican II à revenir à l'intuition des origines n'était pas l'occasion de réaménager leur désert, au-delà de toute fixation casuistique sur les observances. Certes il ne pouvait être question de mitigation, mais fallait-il continuer à associer ferveur et observance primitive ? Ne convenait-il pas d'opérer un recentrement sur le puissant appel ressenti par Bruno à vivre avec Dieu seul ? C'est ce qui se produisit dans la lettre des *Statuts rénovés*, beaucoup moins dans les coutumes non écrites des maisons et moins encore dans les mentalités.

Les solutions toutes faites n'existaient pas, et on comprend les angoisses des supérieurs dont la mission était d'en rechercher. Les études de dom Laporte s'étaient efforcées de leur venir en aide. Au départ, elles étaient tout entières destinées à anéantir « l'hypothèse, émise pour la première fois par Löbbel en 1899, puis reprise de nos jours par MM. De Meyer et De Smet, selon laquelle la pensée profonde de saint Bruno aurait été réalisée en Calabre plutôt qu'en Chartreuse »<sup>63</sup>. Les enjeux étaient vitaux. Il s'agissait de contenir le charisme de Bruno dans les limites institutionnelles de la Chartreuse et d'empêcher qu'il ne prenne forme au sein d'autres types de vie contemplative qui échappent à la tradition dont l'ordre était dépositaire. On assista effectivement à quelques innovations ainsi qu'à des défections douloureuses, d'un type différent de celles qu'on observait dans d'autres milieux, moins fervents ou moins conservateurs. Au plan de l'histoire proprement dite, le premier volume de *Aux sources* fit même l'objet d'une « réponse », hélas inaccessible, des chartreux de Calabre<sup>64</sup>.

Quand il tranchait en faveur de l'identité d'« esprit » entre le Bruno de Chartreuse et le Bruno de Calabre, la législation de Guigues et celle du xx<sup>e</sup> siècle, dom Maurice avait pour lui un fait de bon sens : c'est la communauté de Chartreuse qui a survécu au départ et à la mort de Bruno et assuré la continuité de son charisme. Quelle que fût l'évolution du Bruno de Calabre par rapport au Bruno de Chartreuse, son désir de Dieu n'a pas varié, comme l'attestent ses deux seules lettres authentiques. De fait, la figure spirituelle de Bruno transcende les deux fondations. Mais qu'en est-il de sa postérité ? En montrant qu'il n'y avait pas de distance entre le Bruno des origines – plus charismatique – et le Bruno de Chartreuse interprété par Guigues – plus institutionnel –, ni entre la première Chartreuse, de type probablement plus canonial, et l'infléchissement monastique, dû à l'action législative et liturgique de Guigues, ni entre les Coutumes de ce dernier et les Statuts

63. *Aux sources*, t. 7, p. 1234. Cf. J. H. LÖBBEL, *Der Stifter des Kartäuserordens, der Heilige Bruno aus Köln*, Münster i. W., 1899 (Kirchengeschichtliche Studien, V/1) [*Cartusiana*, t. 1, p. 57, note à la suite de ce titre : « Une des études les plus approfondies »] et A. DE MEYER, J. M. DESMET, *Guigo's Consuetudines van de eerste Kartuizers*, Brussel, 1951.

64. Dom Basile CAMINADA, *Réponse calabraise au livre Aux Sources*, t. 1, Serra San Bruno, 1961 (dactyl.), cité dans NBC, p. 74 ; voir aussi ID. [= Anonimo certosino], « Situazione documentale circa San Bruno e la Certosa », dans *San Bruno e la Certosa di Calabria*, Messine, 1995, p. 451-462.

du xx<sup>e</sup> siècle – puisque « l'esprit » en était le même –, dom Laporte rendait la formule cartusienne en vigueur « intouchable », selon l'expression qu'utilisera dom Barras en 1967 avant de se demander, en bonne logique, « si le jeu [de l'*aggiornamento* cartusien] en valait la chandelle »<sup>65</sup>. Y avait-il lieu de revenir à des sources qu'on n'avait pas quittées ? À lire dom Maurice, un simple dépoussiérage n'aurait-il pas suffi à répondre au vœu du concile ?

Lorsque Paul VI promulgua *Perfectae caritatis*, les chartreux avaient l'impression de disposer déjà de l'instrument historique qui leur permettait de connaître leur inspiration première. La préface de dom Ferdinand aux *Sources des 'Coutumes'*, datée de la Saint-Bruno 1965, l'entendait bien ainsi :

« Comme l'ont rappelé énergiquement les derniers Souverains Pontifes, c'est en remontant aux origines, et plus spécialement en étudiant la Règle primitive, que les religieux trouvent l'authentique spiritualité de l'Institut auquel ils appartiennent. »

La triple association – le respect m'empêche de parler de confusion – entre inspiration du fondateur, *Coutumes* et Règle primitive est ici consommée. Elle est symptomatique de l'esprit dans lequel a été amorcé le travail du premier *aggiornamento* cartusien, encore lourdement influencé par le défaut de perspective historique que *Umbratilem* avait ancré dans les mentalités : Pie XI y assurait bien à tort que la législation cartusienne avait été procurée par saint Bruno (*sic*) à ses fils dans une intention fondatrice dont l'ordre ne s'était jamais écarté. Dieu avait choisi Bruno

« ... pour rendre à la vie contemplative l'éclat de sa pureté originelle. C'est dans ce but que celui-ci fonda l'ordre des Chartreux, le pénétrant profondément de son esprit et le munissant de règles telles que les moines, libérés des exigences de toute fonction ou activité extérieures, fussent efficacement entraînés à parcourir de façon rapide les voies de la sainteté intérieure et de la plus rigoureuse pénitence [...]. Les Chartreux, c'est chose bien connue, ont gardé si parfaitement, depuis neuf siècles, l'esprit de leur fondateur, père et législateur, que leur ordre, à la différence d'autres instituts, s'est trouvé de tout ce temps, n'avoir besoin d'aucune réforme »<sup>66</sup>.

Dans cette optique, le retour à l'esprit du fondateur demandé par le concile ne pouvait être qu'un retour à la pureté originelle du monachisme évoqué par Pie XI, à travers un retour aux *Coutumes* de Guigues, identifiées à la vie de la première Chartreuse décrite par dom Laporte... Bien que ce dernier ait noirci des pages pour démontrer la distinction fondamentale entre Règle et *Coutumes*, il avait aussi souligné que Guigues transmettait plus qu'un coutumier. On n'y perçoit guère de nuance entre le mode de vie monastique des chartreux contemporains, celui forgé au temps de Guigues, et l'inspiration originelle, transcendant toute institution, qui conduisit Bruno à trouver la formule paradoxale d'un soutien mutuel permettant de vivre ensemble, seuls pour chercher Le Seul. À cet égard, en 1970, le dernier paragraphe de l'introduction aux *Coutumes*, intitulé « Bruno et Guigues » (Guigues n'y fait

65. Voir *infra* p. 235 et 239, les extraits de correspondance cités.

66. *AAS*, t. 16, 1924, p. 388 : *Deus [...] Brunonem [...] delegit qui vitam contemplativam ad nativae integritatis laudem revocaret...* ; P. CATTIN, H. Th. CONUS, *Les sources de la vie spirituelle*, *op. cit.* note 35, § 1469-1470.

jamais allusion à Bruno), est révélateur d'un souci de maintien de la tradition face à l'incertitude qui régnait encore sur le contenu des *Statuts rénovés* promulgués l'an suivant :

« Tout le but de cet ouvrage a été de garder vivantes les *Consuetudines Cartusiae* par révérence pour nos Pères, comme le demandent nos *Statuts*. Là se trouve tout l'esprit de notre vocation »<sup>67</sup>.

Plus sereine, l'édition de 1984 affiche une tendance plus brunonienne et souligne l'unité de l'ordre. Le glissement parle de lui-même :

« Au moment où les Chartreux célèbrent le neuvième centenaire de leur ordre, ils vivent encore en un cadre identique à celui de leurs origines, dans le recueillement de leurs cellules, le même idéal de solitude contemplative qui attira jadis au désert saint Bruno et ses six premiers compagnons. L'esprit de saint Bruno, cet esprit dont Guigues a si fortement animé les *Coutumes de Chartreuse*, demeure ainsi plus que jamais aujourd'hui l'esprit de l'ordre cartusien, exprimé dans ses *Statuts* »<sup>68</sup>.

En fait, les chartreux ne redécouvrirent leur esprit qu'au travers d'une reconstitution des origines – arbitrairement closes par la première rédaction des *Coutumes*<sup>69</sup> – à l'égard de laquelle la plupart ne disposaient d'aucun moyen critique ; elle allait pourtant orienter leur évolution immédiate. D'aucuns n'auraient-ils pas été tentés de faire de l'histoire un instrument de gouvernement autant qu'une « maîtresse de vie intérieure » ? Il est certes trop facile de reprocher à ces moines, formés avant la seconde guerre, demeurés à l'écart des évolutions de la société et bénéficiant d'une maigre formation historique<sup>70</sup>, de ne pas disposer du recul suffisant. Mais le fait est que l'adage *Cartusia nunquam reformata quia nunquam deformata* n'a pas seulement « empoisonné » l'historiographie cartusienne<sup>71</sup>, il a contribué à fixer dans les esprits l'idée d'une Chartreuse « intouchable », bloquant dans un même concept l'esprit des fondateurs et les réalisations des 'origines'. C'était oublier que cet esprit n'y était pas enclos mais avait animé sans solution de continuité neuf siècles de vie cartusienne sur lesquels on faisait l'impasse, sans chercher à comprendre le ressort des transformations constantes et des tâtonnements qui avaient conduit l'ordre à rechercher longuement son unité, puis à prendre certaines libertés dans le but même de sauver son âme. Dans ces conditions, alors qu'ils étaient signes de vitalité, les changements de l'observance continuèrent à être assimilés par plus d'un à la tentation du relâchement, dès qu'ils s'écartaient du domaine liturgique et cérémoniel sur lequel se concentra longtemps l'effort de l'*aggiornamento*.

67. *Aux sources*, t. 7, p. 1237. Voir *infra* p. 239 : lettre de dom Barras du 08.04.1971.

68. Cf. [M. LAPORTE, éd.], *Guigues I<sup>er</sup>, Coutumes de Chartreuse...*, *op. cit.* note 25, p. 91-93.

69. *L'Annuario pontificio* (2003) mentionne la fondation de 1084 et la première approbation pontificale des limites du désert (02.09.1176) ; dom Laporte lui préfère la première approbation des *Coutumes* (22.09.1133 ; cité note 25, p. 63). L'institution du Chapitre général se situe vers 1140...

70. En Chartreuse, les études cléricales ne comprenaient aucune formation à l'histoire de l'Église. On se contentait de vies de saints, de lectures distrayantes ou de l'*Histoire de l'Église* de Daniel Rops, au réfectoire ou pendant le repas en cellule.

71. La formule est de dom J. DUBOIS, « Les institutions monastiques » (art. cit. note 15), p. 211.



### Les « derniers chartreux » ?

Laissant à d'autres le soin de montrer comment cette historiographie a orienté le regard d'historiens extérieurs à l'ordre, tels Bernard Bligny ou André Ravier, on souhaiterait mieux connaître ici son impact sur les mentalités cartusiennes elles-mêmes. Le recul manque pour distinguer sans risque de vraies lignes de fond sur un terrain encore meuble. Les sources, surtout les plus intimes, sont rares ; trop en tout cas pour ne pas retenir l'attention quand l'occasion se présente. Il est exceptionnel qu'un chartreux laisse un document personnel qui ne porte la sentence : « À brûler après ma mort ! », tôt ou tard exécutée.

Dom Barras <sup>72</sup> a pourtant laissé des souvenirs et une correspondance familiale, aujourd'hui à l'abri dans un dépôt public <sup>73</sup>. Sans autre prétention que de plaire à ses parents et amis, ces documents ne s'imposent ici que par le témoignage qu'ils transmettent sur le contexte dans lequel dom Laporte entreprit ses travaux. Prieur de la Valsainte pendant 47 ans, homme de confiance de dom Vidal <sup>74</sup>, un temps adjoint au Procureur Général de l'ordre à Rome <sup>75</sup>, conviseur depuis 1947, puis visiteur des provinces de France (1949-1959, 1965-1971), d'Italie (1959-1965) et des moniales chartreuses <sup>76</sup>, membre du conseil du Père Général pour les Pères et les Moniales <sup>77</sup>, fréquemment définitiveur, dom Barras participa à toutes les grandes décisions qui orientèrent la vie cartusienne au cœur du xx<sup>e</sup> siècle jusqu'aux commissions d'*aggiornamento*. Avant même que dom Laporte ne fasse du site de

72. Né Marcel Barras à Romont (cant. Fribourg, Suisse) le 03.02.1900, fils d'Auguste et de Rosalie, née Blanc ; baccalauréat classique ; études de pharmacie à l'université de Genève\* ; entré à la Valsainte : 13.10.1921\* ; profession solennelle : 08.12.1926 ; prêtre : 11.09.1927 ; élu prieur : 08.02.1934 ; autorisé à déposer ses charges par le Chapitre général de 1981 ; décédé à la Valsainte : 07.10.1988.

73. AEF = Fribourg (CH), Archives de l'État, 'Fonds Madeleine Barras' : N. BARRAS, *Lettres à sa famille (1907-1988)* (environ 150 lettres et cartes classées par ordre chronologique) et *Id., Souvenirs*, La Valsainte, août 1986, dactyl., [142 p.]\* (deux exemplaires originaux : A. conservé (?) à la Valsainte, B. avec photographies, destiné par dom Barras à sa famille, appartient désormais au fonds cité).

74. « La Valsainte fait partie de la Province de France et si je suis nommé Visiteur par le prochain Chapitre Général, j'aurai à visiter les maisons de France, d'Espagne, d'Angleterre et d'Allemagne qui font partie de notre Province. Pour l'Italie, il y aura d'autres Visiteurs. Ce n'est qu'à cause de la guerre et des circonstances extraordinaires dans lesquelles nous nous trouvons que j'ai été envoyé par notre P. Général pour m'occuper en ce moment, comme ces années passées [1941-1942 et 1943], de la Procure Générale et de nos maisons d'Italie. Tu conclueras de là que ce que les journaux ont dit de ma nomination de Visiteur ne répond à rien du tout puisque seul le Chapitre Général peut nommer chez nous des Visiteurs ; le Père Général peut, lui, envoyer en son nom des commissaires chargés de missions particulières, et c'est mon cas. Bien que j'aie déjà fait un bon nombre de Visites, je ne suis pas encore Visiteur officiel » (À sa mère, Rome, 06.12.1945, p. 5).

75. Voir *infra* note 81.

76. Dates incomplètes, mais plus détaillées que la NBC, établies à partir d'un premier dépouillement de la correspondance : Yougoslavie (1939, 1965-1968), Allemagne (1940, 1948, 1952, 1958, 1965, 1966), Italie (1941-1959, 1962-1963, 1965-1971), France (1943, 1946, 1954, 1958, 1959-1965), Angleterre (1946, 1948, 1958...), Espagne (Montalègre, 1950). – Moniales : conviseur (1942, 1946, 1954, 1958, 1960, 1964, 1968, etc.) ; visiteur (1971 à 1975, 1979 à 1981) ; chargé de préparer, dès 1967, la révision post-conciliaire du *Statut des moniales*.

77. À sa sœur Madeleine, 03.02.1969 (commission des moniales), 18.01.1973, 04.03.1975.

Chartreuse l'exemplaire de tout ce qui prétendait à ce nom, il fut un des artisans de l'abandon de Trisulti <sup>78</sup>, puis de plusieurs sites urbains jugés impropres à la vie cartusienne, Pavie (1947), Florence (1957) et Pise (1969) en Italie, Haïn (Düsseldorf) en Allemagne – et eut à charge la fondation de Marienau <sup>79</sup>. Après la guerre, on lui demanda de réorganiser la province d'Italie, puis de regrouper à Pavie, avec dom Porion, tous les chartreux hollandais en vue d'une fondation aux Pays-Bas qui ne vit jamais le jour <sup>80</sup>.

Les fonctions de dom Nicolas l'amènèrent donc à veiller, durant plusieurs décennies et dans presque toute l'Europe, à la fidélité des communautés au *propositum* auquel dom Laporte cherchait à apporter le label des origines. Il accomplit cette tâche en compagnie et en étroite collaboration avec dom Porion, qui avait été l'artisan de son élection priorale, puis son vicaire durant douze ans, avant de devenir Procureur Général et, à ce titre, deuxième personnage de l'ordre <sup>81</sup>. Les deux esprits étaient aussi différents que com-

78. « La conclusion que j'avais tirée de ma Visite à cette maison était qu'il fallait la supprimer au plus tôt ; le drame qui vient de s'y dérouler [assassinat du Procureur] ne fait que me raffermir dans cette résolution » (À sa mère, Rome, 31.12.1945).

79. Würtemberg. – Dom Barras en dirigea la construction de 1959 à 1964. À propos de cette construction, dom A. DEVAUX, *L'architecture* (citée *supra*, note 33), t. 1, p. 329, écrit : « La critique a regretté que l'architecte n'ait pas eu la liberté de procéder à un 'renouveau plus radical' ». Les *Souvenirs* (citée note 73), p. 108-123, éclairent les non-dits de cette remarque : « Pour éviter les fantaisies de M. Stephan [l'architecte concepteur du projet], il avait été convenu qu'aucun plan ne serait exécuté sans ma signature » (*ibid.*, p. 121).

80. Dom Barras, peu indulgent à l'égard du 'tempérament hollandais' ne fut pas étranger à cet échec (cf. *supra* notes 45 à 49). Certains fragments en disent long de ses dispositions à l'égard du projet, par exemple : « Ici pas de nouveaux [*sic*, expression fréquente sous sa plume] si ce n'est le départ pour la chartreuse de Pise de nos trois Hollandais. On est en train de réunir les Hollandais à Pise qui deviendra une communauté hollandaise prête à émigrer en Hollande si un jour l'occasion s'en présente. C'est la première fois depuis trente ans que nous n'avons pas d'Hollandais dans la maison. Sans commentaires ! » (À sa mère, la Valsainte, 25.12.1946). – « Mercredi dernier, nous est arrivé le P. Prieur de Pise de retour de Hollande où il est allé après le Chapitre Général s'occuper de la future fondation de leur chartreuse batave » (12.06.1949). – « J'ai eu aussi la visite durant plusieurs jours du président du comité de construction de notre future chartreuse hollandaise qui est venu ici en rentrant de la Grande-Chartreuse pour se documenter. Cela m'a pris aussi un certain temps. Ah ! ces hollandais ! Quelles têtes dures ! Ils sont pires que les allemands en fait d'orgueil et de sûreté d'eux-mêmes. Ils savent tout mieux que les autres, surtout ce qu'ils ignorent le plus ! ... Enfin, patience ! » (21.12.1960). Le projet, discrètement évoqué par dom A. DEVAUX, *L'architecture* (citée *supra*, note 33), t. 1, p. 329, fut abandonné en 1961 et la chartreuse de Pise fermée en 1969.

81. Cf. *supra* note 46. – Cette fois, c'est dom Barras, lui-même pressenti, qui fut l'artisan de la nomination de dom Porion : « Au contact du P. Procureur [dom Anatole Maubon] [...], j'apprends beaucoup de choses qui me seront de toutes façons très utiles à l'avenir » (À sa mère, Rome, 06.01.1942). – « Lorsqu'il [dom Anatole] me présente à d'autres Procureurs Généraux, il dit que je serai son successeur dans plusieurs années. Moi je crois que personne n'en sait rien et qu'il est plus simple de s'abandonner à la divine Providence » (Rome, 06.02.1942). – « Notre Père Procureur Général est assez fatigué et certainement bien diminué par son accident. [...] Il faudra maintenant lui trouver un aide définitif avec droit de succession ; cela sans trop tarder » (Rome, 03.09.1945). – Lettre de dom Thomas Huot (procureur de la Valsainte) à la mère de dom Barras (16.10.1945) : « Il profite de faire ses visites aux diverses maisons avant l'arrivée de son successeur, ou plutôt du successeur de dom Anatole, le Procureur général, qui est nommé maintenant : c'est notre Père Vicaire, dom Jean-Baptiste Porion (celui que votre fils Jean, quand il était à Strasbourg, a déménagé [...]) il doit s'en souvenir) qui part la semaine prochaine pour la Grande Chartreuse et de là à Rome, où il sera l'aide du Procureur général, avec droit de succession. De sorte que, à moins que le Vénérable Père Prieur ne revienne crossé et mitré [le

plémentaires. Dom Barras, homme pratique et au tempérament de chef, a toujours voué une grande admiration à son confrère, mystique et fin lettré, et affiché avec lui une parfaite convergence de vues.

Ne sachant quand ni comment les archives de l'ordre seront accessibles aux historiens, ni ce que les chartreux y conserveront, il n'est pas inutile d'attirer l'attention sur le rôle que dom Vidal, dom Porion et dom Barras – « l'État-Major », comme l'écrivait ce dernier <sup>82</sup> – ont joué dans la vie de leur ordre. Chacun menait à sa place le même combat que dom Maurice. Plus exactement, dom Maurice ne faisait rien d'autre que prouver par le passé le bien-fondé de ce que 'l'État-Major' mettait en œuvre dans le présent. Non seulement les travaux de l'historien ne leur étaient pas étrangers – dom Vidal les encourageait – mais dom Barras les avait personnellement lus, les appréciait et y puisait, plus que dans les sciences sacrées qu'il ne goûtait guère, le soutien de ses convictions. Le choix des sites de fondation, les motivations des suppressions se faisaient à l'aune du désert de Chartreuse décrit par dom Laporte.

L'inquiétude concernant la crise qui touchait la Chartreuse apparaît dès le sermon capitulaire de 1967, année de la parution du *Saint Bruno* du père Ravier et du tome 2 des *Sources des 'Consuetudines'* de dom Laporte (nous soulignons) :

« Vénérables Pères et chers Frères, permettez-moi de vous parler aujourd'hui de la confiance que nous devons garder dans la valeur de notre vocation contemplative, valeur de plus en plus méconnue de nos jours où l'activisme, voire l'agitation, pénètrent partout, même dans le sacré où pourtant ils ne devraient jamais prendre place. *La vieille formule monastique qui est la nôtre*, qui a fait ses preuves puisque grâce à elle des générations de moines se sont sanctifiées et ont sanctifié leur époque à travers les siècles, *cette formule sacrée et traditionnelle que l'on croyait intouchable, est remise en question voire rejetée sous divers prétextes*. On ne parle plus que de se tourner vers nos frères les hommes, semblant oublier qu'on ne donnera rien si on n'a pas tout d'abord reçu, et qu'avant de pouvoir donner au prochain il faut d'abord recevoir de Dieu, et pour cela se tourner vers Lui et rester constamment en contact avec Lui par la prière, la contemplation, le renoncement et la pratique de toutes les vertus monastiques, y compris les vertus passives <sup>83</sup>. On reprend actuellement, même

bruit de sa préconisation pour l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg a couru durant la longue vacance du siège de Mgr Besson († 24.02.1945)], il reviendra Prieur de La Valsainte, pour votre joie et la nôtre. » – « Nous sommes en train de faire une complète réorganisation de notre province d'Italie et notre R. P. Général m'a chargé de ce travail. Ce n'est pas une petite affaire et j'endosse de grosses responsabilités. Et quel casse-tête ! Tu sais peut-être déjà que dom Jean-Baptiste est nommé substitut du Procureur Général avec droit de succession. Il a déjà quitté La Valsainte et se trouve en ce moment à la Grande Chartreuse. Dès qu'il sera ici je le mettrai au courant et je resterai avec lui un ou deux mois, après quoi je rentrerai à la Valsainte et j'espère bien que je n'aurai plus à revenir en Italie » (À sa mère, Rome, 27.10.1945) ; « Dom Jean-Baptiste ne nous est pas encore arrivé [...]. Je serai obligé d'être avec lui au moins un mois pour le mettre un peu au courant des affaires dont il aura à s'occuper par la suite » (À sa mère, 06.12.1945) ; « Il est évident que je le regrette beaucoup pour La Valsainte où il a été pendant 15 ans Vicaire, dont 12 avec moi » (À sa mère, 31.12.1945).

82. « C'est aussi dom Jean-Baptiste qui m'accompagnera dans ces deux visites [...]. Moi aussi je suis international... ! 'Nous qu'on est (sic) de l'État-Major... !' » (À sa mère, 03.02.1950).

83. Cf. *Umbratilem*, op. cit., p. 388-389 : *Atque sunt fortasse qui adhuc censeant virtutes quae iniuria 'passivae' nuncupantur...* et LÉON XIII, *Epist. 'Testem benevolentiae' ad archiepiscopum Baltimorem*, dans *Enchiridion symbolorum definitionum et declarationum de*

dans les milieux religieux, et sous des formes diverses, la vieille objection de l'égoïsme, de l'inutilité et de l'inactualité de la vie contemplative. Qu'en est-il au fait ? Ce sera mon propos du jour... »<sup>84</sup>.

Même si son propos était celui du pasteur qui entendait défendre un idéal, le désarroi devant la mise en question de la « formule sacrée et traditionnelle que l'on croyait intouchable » dénote bien, lui aussi, une identification – implicite mais réelle – entre intuition du fondateur et observance contemporaine. Certes, le pragmatisme et le bon sens de dom Nicolas l'ont toujours mis à l'abri des intégrismes et autres pharisaïsmes à l'égard de la règle, aussi bien dans l'exercice quotidien de son gouvernement qu'au cours des chantiers difficiles de l'après-concile auxquels il consacra ses dernières forces. Une plus grande simplicité liturgique, le goût pour un art sacré dépouillé et 'authentique', le recours aux progrès de la technique et de l'hygiène paraissaient des évolutions nécessaires à ce fils de pharmacien épris d'ordre, de discipline et de propreté<sup>85</sup>. À propos de la crise générale du clergé, il notait :

« Il faut évoluer bien sûr, et admettre des changements, mais avec et dans le sens de l'Église, c'est-à-dire avec prudence et en maintenant les principes de base d'une saine morale objective et éternelle qui ne peut pas changer » (À sa sœur Madeleine, 13.02.1977).

Face à l'idée d'un recentrement des valeurs, il n'hésite pas à forcer le trait pour dénoncer la tentation d'une intolérable décadence, voire le signe d'un déséquilibre :

« Un postulant suisse allemand nous a quittés disant qu'il ne pouvait pas suivre à la fois l'Évangile et une règle monastique. Il voulait vivre indépendant en cellule. Vraiment, il n'y a plus beaucoup de gens équilibrés » (À sa sœur Madeleine, 21.07.1972).

*Umbratilem* restera pour lui, comme pour sa génération, la référence qui a formé ses jeunes années en donnant un sens universel à l'exercice même de l'ascèse monastique, présentée comme la source de tout apostolat<sup>86</sup>. Ce supérieur d'une maison qui compta entre 40 et 60 religieux pendant plus de 50 ans se décrit comme passant ses journées à « taper » courriers et rapports, engagé dans la réforme de son ordre, accablé par les parloirs, sans cesse sur les routes ou dans le bruit des chantiers. L'aspiration au calme et les plaintes contre les curieux reviennent tout au long de sa correspondance, dès les premières semaines de son priorat<sup>87</sup>. Il faut admettre que les charges sans

*rebus fidei et morum*, éd. H. DENZINGER, A. SCHÖNMETZER, 26<sup>e</sup> éd., Barcelone-Fribourg-en-Brisgau-Rome, 1976, n. 3344. Sur cette notion, cf. J.-P. DURAND, « Bruno et sa postérité spirituelle : de l'importance apostolique de la vie contemplative cartusienne », dans *Bruno et sa postérité spirituelle* (cité *supra*, note 19), p. 253.

84. Texte ronéotypé diffusé à la Valsainte et communiqué par dom Barras à sa sœur (AEF, 'Fonds Madeleine Barras').

85. Dom Barras évoque sans regret certaines évolutions alimentaires, conséquences des restrictions de la seconde guerre mondiale pour lesquelles il avait d'ailleurs milité, en notant que l'austérité est sauve : « ... Bien que notre carême ne soit plus aussi sévère qu'autrefois. Cependant, dans nos adoucissements on n'a pas été aussi loin que vous et cela reste un carême sérieux » (À sa sœur Madeleine, 29.03.1972).

86. Dès 1929, la préface de la 7<sup>e</sup> éd. de *La Grande Chartreuse*, cité *supra* note 6, l'avait bien prévu : « La Bulle [...] fera époque dans l'histoire de l'Ordre » (p. vi).

87. À sa mère : « Un résultat de la Visite [canonique] qui t'intéressera c'est que nous allons supprimer les visites de la maison les dimanches et jours de fêtes. Les jours ouvrables, on ne

doute trop lourdes qui en ont résulté, le détournant du *sacrum otium* de sa vocation solitaire, ne faisaient qu'accentuer son désir d'une solitude plus radicale et plus exclusive, gravée dans le marbre, pour lui rendre les clefs du silence et du désert. La contrariété qu'engendraient ces désagrèments, la contestation obtuse de la vie contemplative ne permettaient pas aux responsables d'envisager sereinement la recherche d'une formule cartusienne à la fois fidèle et renouvelée à laquelle certains moines aspiraient effectivement. Dans ce contexte, on s'orienta plutôt vers un dépoussiérage des observances liturgiques et une radicalisation de la « formule intouchable », considérés comme les seuls remèdes possibles à la pénurie des vocations, à la mitigation et à la dilution<sup>88</sup>.

En réalité, l'écueil était moins dans la vétusté de certaines observances – par leur décalage même, elles contribuent à la construction de l'identité et au franchissement du seuil qui marque la séparation du monde – que dans l'absence d'une vraie éducation de la liberté intérieure qui mette au centre de la formation monastique les valeurs évangéliques et le désir de tendre avec constance vers le Seul Nécessaire. Ce passage d'une observance fermée à une observance ouverte, d'une sacralisation de l'observance régulière à une responsabilisation des sujets, ce passage était un défi vital que la Chartreuse aura encore longtemps de la peine à relever. On ne saurait reprocher aux acteurs de l'*aggiornamento* cartusien de ne pas l'avoir immédiatement relevé. Mais il est à craindre que le défaut de formation théologique, philosophique, historique et psychologique ait lourdement pesé dans la balance<sup>89</sup>.

Les billets envoyés à sa sœur Madeleine déclinent sur un ton assez libre toute la gamme de son inquiétude face aux changements. À partir de 1969, la

pourra plus visiter que de 13 h. à 15 h. Plusieurs religieux se sont plaints du trop grand nombre de visiteurs et du dérangement que cela apportait à la maison. Et je trouve qu'ils ont bien raison, avec la reprise du tourisme nous sommes vraiment envahis, des mesures s'imposaient » (03.09.1946). – « ... Cet été ce fut par moment vraiment intenable, une vraie foire du matin au soir » (12.09.1946). – « Certains jours c'est vraiment la foire devant la maison. Heureusement qu'à l'intérieur on n'entend rien, mais pour les supérieurs et pour les Frères [convers], c'est pénible et ennuyeux » (08.08.1958). – « ... mais cela ne dérange guère que le Frère portier et parfois le P. Procureur et moi-même » (08.08.1959). – « ... cela devient vraiment très ennuyeux et je ne sais que faire pour l'éviter. Si cela continue à s'intensifier, il faudra bien prendre des mesures et trouver un remède. C'est une affaire délicate qui me préoccupe » (09.08.1961). – À sa sœur Madeleine : « Nous sommes envahis de visites de toutes sortes, c'est la mauvaise période de l'année » (19.07.1973 ; cf. aussi 27.06.1972). – « ... C'est pire chaque année et je crois que nous serons obligés d'en venir à une interdiction des visites. J'en parlerai à Mgr Mamie [évêque du diocèse] la prochaine fois que je le verrai » (20.07.1975). – « Tu auras appris que l'on va enfin refaire la route de Cerniat chez nous. On en est content mais cela va nous attirer encore plus de monde en été. Ce sera une occasion de supprimer les visites du couvent » (12.02.1976).

88. *La Grande Chartreuse*, citée *supra* note 6, 16<sup>e</sup> éd., p. 199-200, discerne trois axes, qui sont autant d'étapes, inégalement franchies, de l'*aggiornamento* initié 40 ans plus tôt : 1<sup>o</sup> suppression de ce qui paraissait désuet, 2<sup>o</sup> restauration de l'esprit des fondateurs, 3<sup>o</sup> évolution des relations interpersonnelles (pratique de l'autorité et de l'obéissance). Ce dernier point, crucial, reste le plus neuf et le plus difficile à mettre en place dans un ordre de solitaires.

89. À la fin de sa vie, dom Barras reconnaissait le fait : « Mis en charge dès le lendemain de ma prêtrise je n'eus jamais le temps nécessaire pour m'adonner sérieusement aux études de spiritualité et je sentis toute ma vie combien cela me manquait » (*Souvenirs*, p. 51). Les chartreux ne suivent pas de cours, mais étudient seuls en cellule dans des manuels dont ils rendent compte régulièrement à des répétiteurs. Depuis le concile, il est plus fréquemment fait appel à des intervenants extérieurs qui complètent cette formation par quelques heures de sessions.

crise des vocations est évoquée sans fard<sup>90</sup> ; elle donne lieu à deux explications fondamentales : la disparition de « la vraie foi catholique » inhibe la motivation fondamentale d'une vie consacrée à l'invisible<sup>91</sup> et l'agitation de la vie moderne empêche les esprits de durer dans le silence et la solitude<sup>92</sup>.

90. « Ici [...] les vocations se font rares, ce qui n'est pas étonnant avec tout ce qui se passe dans la sainte Église, surtout dans le clergé qui ne sera guère enclin, avec sa mentalité actuelle, à favoriser les vocations contemplatives. Mais il y en aura toujours, malgré le clergé... » (03.04.1969). – « Enfin patience, et allons jusqu'au bout ! Avec le manque de sujets et de vocations dont nous commençons à souffrir comme tout le monde, il faut tenir tant qu'on peut » (17.04.1973). – D'après les statistiques de l'*Annuario pontificio*, l'ordre a perdu la moitié de ses effectifs entre 1951 et 2003, passant de 697 profès (586 pères et frères, 111 donnés) en 1951 à 466 profès (dont 287 prêtres) en 1971 (- 33 %) et 365 profès et novices (dont 167 prêtres) en 2001 (- 22 %) ; 349 (163) en 2003. À titre comparatif, au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que la population monastique de l'Auvergne diminuait de plus de 50 %, celle de l'unique chartreuse de la région Port-Sainte-Marie (Chapdes-Beaufort) était restée rigoureusement stable... ; cf. S. GOMIS, « Les ordres religieux masculins », dans *Vocations d'Ancien Régime*, op. cit. note 60, p. 39. – En 1951, la Valsainte abritait 34 pères et 22 frères (N. Barras à sa mère, 17.12.1950 ; *id.* le 08.12.1958). Cette attention statistique est inexistante dans les années précédentes, si l'on excepte une lettre de 1923 : « Le grand événement ici, c'est que la maison est pleine à déborder. Toutes les cellules sont occupées ; un père n'a qu'une chambre au-dessus de la bibliothèque, et il y a encore plusieurs demandes d'admission. Les chartreuses d'Italie sont également toutes remplies. On croit voir là une préparation de la Providence pour la rentrée en France si les élections du printemps sont favorables » (À ses parents, 28.12.1923). Dans le courant des années cinquante, il commence à signaler laconiquement à sa mère le nombre de pères (sœurs) et frères des maisons visitées, presque toujours inférieures en nombre à la Valsainte qui jouissait d'une situation privilégiée à cet égard et demeura longtemps une pourvoyeuse de personnel pour l'ordre ; en 1959, il pouvait écrire : « Nous sommes donc maintenant de 9 nationalités différentes, une véritable arche de Noé ! C'est vraiment extraordinaire comme les vocations nous arrivent des 4 coins du monde sans que nous fassions la moindre réclame. C'est vraiment la grâce qui les attire et Dieu qui nous les envoie » (05.02.1959). À la suite du décès de trois frères convers durant l'année 1959 et face à l'absence de recrues suisses romandes, il note cependant : « J'aimerais bien quelques vocations de plus, la maison est grande et le travail abondant » (À sa mère, 03.09.1959). C'est la première plainte positive. Le problème va devenir général. En 1961, le couvent donne encore l'impression d'un certain équilibre démographique ; l'allocation adressée à la communauté à l'occasion du centenaire de la restauration de la maison ne laisse rien deviner de l'orage qui gronde, bien que le silence sur le nombre des défections survenues entre la profession simple et la profession solennelle ne soit pas anodin : cf. dom N. BARRAS, *Souvenirs*, cité note 73 ; dom Thomas HUOT, *Souvenir du centenaire de la Restauration de La Valsainte (1861-1961)*, [La Valsainte], 1961, [18 p. ronéot.], p. 9 : en moins d'un siècle, depuis l'ouverture du noviciat canonique en 1903, le couvent avait fourni à l'ordre 196 profès simples (113 pères pour 283 postulants, et 83 frères). En 1961, 53 pères et 24 frères profès de la Valsainte vivant dans les maisons de l'ordre remplaçaient 76 confrères, décédés à la Valsainte depuis 1861. En 1976, la Valsainte abrite 18 pères et 19 frères, mais le noviciat est vide depuis 1972 (N. BARRAS, *France Catholique – Ecclesia* n° 1536, 21 mai 1976, p. 11)\*. En 2004, ce couvent n'abrite plus que 11 pères profès solennels (dont deux profès d'autres maisons de l'ordre) et 16 frères, profès solennels. La crise frappa aussi fortement l'Espagne entre 1970 et 1980 (cf. NBC, p. 491).

91. « Il me semble que tous les maux dont nous souffrons proviennent en dernière analyse de la baisse et de la disparition de la vraie foi catholique. Plus de sens de l'autorité, plus d'obéissance, plus de morale, plus de vocations ! Pourquoi ? Parce que la foi s'en va » (interview à *La France catholique – Ecclesia*, n° 1537, 28 mai 1976, p. 11).

92. « Question : Croyez-vous que la situation va s'améliorer ? – Réponse : « J'espère et je le désire, mais pour le moment je ne vois pas trop comment la chose pourrait s'améliorer, car chez nous l'absence de novice s'explique bien en pensant à la manière dont les gens vivent dans le monde. Un enfant, un jeune homme maintenant dès sa plus petite enfance est mêlé à un mouvement extraordinaire, la télévision, la radio, les voyages, les facilités de vivre de toutes façons et alors un enfant formé comme cela, lorsqu'il a 20 ou 25 ans, n'est pas du

En 1969, tel propos, sous le couvert de l'humour, dissimule mal une pointe d'agacement :

« Cet *aggiornamento* nous donne terriblement à faire et je pense souvent à la question que m'a posée un de nos fermiers au Nouvel-an : "Que pensez-vous, Père Prieur, de ce concile qui a foutu en l'air notre religion ?" ... Sans aller jusque là, il est certain qu'il nous donne un terrible travail et que parfois on se demande si le jeu en vaut la chandelle. J'aime bien la juste réflexion du cardinal Journet : "Après chaque concile, l'Église a été pendant vingt cinq ans en folie". C'est bien un peu ça. Enfin : patience ! » (13.03.1969).

En 1971, il avoue que le Chapitre général lui « fait un peu peur »<sup>93</sup>. On devait notamment y promulguer les *Statuts rénovés*, premier aboutissement législatif de l'*aggiornamento* conciliaire<sup>94</sup>. Ces impressions se confirmèrent à l'occasion du chapitre suivant qui fut pour lui, d'habitude très réservé, un vrai cauchemar :

« La vie devient de plus en plus compliquée [l'assertion revient deux fois dans le même billet] et j'ai l'impression qu'une certaine agitation commence à s'emparer de l'un ou l'autre de nos Supérieurs qui se laissent gagner par le remue-ménage général actuel. Il faudra réagir au Chapitre général car rien n'est plus contraire à la vie contemplative et au recueillement que l'agitation. Pour le moment il n'y a rien de grave ou d'alarmant, mais il faut veiller » (La Valsainte, 17.04.1973).

Le travail à peine commencé, « d'intarissables bavards » compliquent et « retardent tout »<sup>95</sup>.

« Je suis ici depuis hier soir vendredi et maintenant tous les prieurs sont arrivés. Nous commençons ce soir par l'assistance aux Vêpres puis, cette nuit, aux Matines. Ensuite la grande danse (*sic*) commencera. Je pense que tout se passera paisiblement comme aux derniers Chapitres. Rome nous impose des choses que nous ne désirons pas et il n'y a qu'à se soumettre en esprit de foi » (La Grande Chartreuse, 19.05.1973)<sup>96</sup>.

tout préparé au renoncement de la vie religieuse et encore moins à la solitude et au silence » (entretien privé, La Valsainte, 1-2.11.1977, transcription dactyl. : AEF, 'Fonds Madeleine Baras').

93. « Le carême s'est bien passé, mais j'ai eu beaucoup à faire, et ce n'est pas fini, pour la préparation de notre Chapitre Général au mois de mai, qui sera un Chapitre décisif pour notre *aggiornamento*. Il durera bien 2 à 3 semaines et me fait bien un peu peur, soit à cause de sa durée, soit à cause des graves décisions qu'il faudra prendre et qui vont engager l'avenir de notre ordre. Enfin, à la garde de Dieu ! » (À sa sœur, 08.04.1971).

94. Ce Chapitre eut aussi à décider de la réorganisation de la chartreuse de Sélignac, fermée en 2001 (NBC, p. 491) et à traiter l'exclaustration de dom Camillo Fagiolo, initiateur d'une nouvelle fondation érémitique italienne (NBC, p. 672).

95. « Il y a parmi nous d'intarissables bavards qui retardent tout » (Grande Chartreuse, 27.05.1973). – « Quelques intarissables bavards ont prolongé notre Chapitre d'au moins 3 à 4 jours. On aurait dit que forcés d'observer le silence au cloître, ils profitent de parler tant qu'ils peuvent quand ils en ont l'occasion » (*ibid.*, 02.06.1973).

96. Allusion à l'obligation de tenir un chapitre des moniales distinct de celui des Pères ; le Général et les Visiteurs devaient y participer : « Rome pose des exigences pour les Moniales qui m'obligeront à rester ici encore quelques jours après les autres » (27.05.1973) ; « il ne faut pas mêler les torchons avec les serviettes ; il est bien entendu que nous sommes les torchons... » (02.06.1973).

À l'inverse, certaines évolutions liturgiques (suppressions de doublets, enrichissement eucologique, etc.) furent obtenues de Rome à la demande des chartreux eux-mêmes <sup>97</sup>.

Au fil des ans, la fatigue gagne :

« J'aspire de plus en plus à quitter le priorat qui me devient très pénible. Il y a un moment pour tout. Je sens tout de même que la mentalité des jeunes n'est plus la mienne, bien que tous soient très gentils à mon égard. On verra cela l'an prochain à l'occasion du Chapitre général. Devant le manque de vocations et la pénurie de gens capables d'occuper une charge, ma succession pose un problème difficile et je crains que l'on ne me force à rester en charge tant que ma santé le permettra » (12.09.1976).

Il se montre alors partagé entre la résignation et l'espoir que d'autres sachent poursuivre ce que sa génération n'avait plus la force d'entreprendre. Il hésite entre la patience devant une tempête passagère et la crainte de se voir imposer des modifications radicales auxquelles il n'aurait qu'à « se soumettre en esprit de foi ».

« Nous sommes un îlot du Moyen Âge dans le monde moderne. Mais nous ne serons jamais trop nombreux. Et il y aura toujours un certain nombre d'âmes qui auront besoin de cette contemplation que nous vivons » <sup>98</sup>.

Encore faut-il ne pas confondre la contemplation et ses formes institutionnelles. La référence au Moyen Âge montre à quel point les idées de dom Laporte avaient fait leur chemin. À aucun moment, semble-t-il, la conscience des causes sociologiques et culturelles de la situation ne conduisit à la recherche d'un nouvel équilibre, jugé impossible, si l'on en croit ce propos des derniers mois, rapporté par un confrère : « Dom B. ! Nous sommes les derniers chartreux ». La formule intouchable serait-elle si fragile qu'elle doive disparaître sans pouvoir s'approfondir ? En rejetant hors de clôture toutes les causes de la crise, en remettant à la seule Providence le soin du recrutement, ne renonçait-on pas à préparer l'avenir ?

### L'histoire sous la férule

Au moment où dom Laporte se mettait au travail, la question du rapport aux origines était déjà un sujet sensible. L'aborder pouvait susciter des réactions d'autant plus violentes que la vie solitaire a besoin de l'assurance des racines et de l'exemple des anciens, autant que la fidèle solidarité des confrères du moment. Toute mise en question de la *memoria* est un risque de fragilisation dont les supérieurs cherchent à protéger leurs ouailles.

97. Communication orale de dom Barras, évoquant la visite de Mgr Bugnini à la Grande Chartreuse à l'occasion d'un chapitre général d'*aggiornamento*. En fait les livres liturgiques furent adaptés avec sagesse selon les principales normes de Vatican II, en préservant la tradition liturgique de l'ordre. Mais ils ne reçurent l'*imprimatur* de dom Poisson qu'en 1981 – l'année même où dom Porion quitta sa charge de Procureur général à Rome – sans qu'une *recognitio* canonique *stricto sensu* de la part des congrégations romaines ait jamais abouti, malgré l'assurance donnée dans l'*Introductio* du missel : *Iubente autem Concilii œcumenico Vaticano II, Liturgiae nostrae ad mentem eiusdem Concilii instituta est recognitio ; unde novum hoc Missale Cartusiense, secundum normas a Capitulis Generalibus praefixas compositum, in lucem prodit (Missale cartusiense R. Patris D. Andreae prioris Cartusiae... studio et cura editum, typis Maioris Cartusiae, 1981, p. xvi).*

98. N. BARRAS, Interview à *La Gruyère – L'écho littéraire* (15.11.1986), p. 6\*.



Deux exemples sont révélateurs de cette susceptibilité paternaliste. Dans une lettre de 1943, la mère de dom Barras l'interroge au sujet d'une étude récente, consacrée aux éditions des *Statuts* cartusiens<sup>99</sup>. La réponse est cinglante :

« C'est une non-valeur, un tissu d'erreurs et de sottises conçu dans un mauvais esprit manifeste sous des airs papelards. Il contient des énormités qu'un collégien n'aurait pas commises. Et ce Mr. Élie, attaché d'ambassade à Berne, est docteur de Sorbonne ! Il a l'audace de décrire des livres qu'il n'a jamais vus et qu'il ne s'est même pas donné la peine de se procurer, pour les voir au moins une fois, alors qu'il aurait pu le faire facilement. C'est de la pure fantaisie. Il a déjà été éreinté dans une recension trop bénigne à mon sens, parue dans le dernier numéro de la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*. Il va se faire attraper de belle façon par d'autres historiens plus sérieux que lui » (29.12.1943).

Malgré quelques bévues et naïvetés, Élie, protestant, s'était efforcé de travailler en historien, citant jusqu'aux cotes des livres qu'il avait pu consulter, décrivant leurs caractères typographiques. Le censeur annoncé, qui tait son statut et parle des chartreux à la troisième personne, est un proche de 'l'État-Major', dom Grégoire Kappeler, bientôt *socius* de dom Porion<sup>100</sup>. On cherchera en vain la plupart des termes « fâcheux » que, forçant l'intention d'Élie, il dénonce comme s'ils visaient ses confrères du xx<sup>e</sup> siècle<sup>101</sup>. L'endroit où le bât blesse est cité sans complexe : « Il se refuse à souscrire à l'adage bien connu *Cartusia nunquam reformata...* » (p. 414). De fait, le rappel de l'épisode douloureux du jansénisme cartusien au xviii<sup>e</sup> siècle mettait en évidence la focalisation historique des chartreux sur la question de l'observance, leur souci de proclamer à tout prix la fidélité aux coutumes primitives, même lorsque des révisions s'en détachaient, ou que les chapitres étaient obligés de sanctionner des abus ou conduits à entériner des évolutions légitimes. Dès avant les querelles de dom Le Masson et de Rancé<sup>102</sup>, la question de l'observance a été un des fils rouges de l'historiographie cartusienne, cristallisant, à l'intérieur de l'ordre, schismes, tensions (même avec le Saint-Siège) et résistances de moines qui craignaient de trahir leur vocation lorsqu'on leur imposait de renoncer à quelque pratique obsolète. Faisant face à la double nécessité de s'adapter et de réagir, les

99. H. ÉLIE, Dr ès lettres de l'université de Paris, *Les éditions des Statuts de l'ordre des Chartreux*, Lausanne, 1943.

100. *Revue suisse d'histoire ecclésiastique*, t. 37, 1943, p. 412-416\*. – Né à Oberwange (Bâle, Suisse) le 19 juin 1905, 1930 : profès de la Valsainte, 1935 : prêtre, 1945-1947 : coadjuteur de la Valsainte, 1947-† 1980 : *socius* du procureur général. Paru en pleine guerre, le livre n'eut pas d'autres recensions d'après la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 41, 1946, p. 249, n° 4513\* ; cf. cependant J. DUBOIS, « Quelques problèmes... », art. cit. *supra* note 15, p. 51.

101. *Revue suisse d'histoire ecclésiastique*, art. cit., p. 414 : « M. Élie croit pouvoir signaler, sinon directement dans le présent, du moins dans l'histoire de cette famille religieuse : abus et désordres (p. 68, 77 sq.), pharisaïsme (p. 98-99), hypocrisie et suffisance vaniteuse (p. 108-109, 121-122 [hypocrisie se trouve cependant à la p. 121]), relâchement progressif (p. 61 sq., 64-65, 77, 104, 162-163, 177, 181), adultération des règles primitives (p. 61, 120-122, 186-187). »

102. Cf. R. CADOUX, « Autour de la notion de décadence monastique. La querelle entre Rancé et Le Masson », *Transversalité*, t. 91, 2004, p. 99-120, ici p. 104-105, 109 : « [Le Masson] peut craindre que les arguments mis en avant par l'abbé de la Trappe ne viennent alimenter une controverse interne à l'ordre cartusien sur les observances de l'ordre, qu'ils soient utilisés par des religieux inobservants et déréglés, ou encore qu'ils alimentent un éventuel parti jansénisant dans l'ordre. »

chartreux n'avaient pas craint jadis de remplacer les *Coutumes* de Guigues par une compilation de décisions capitulaires. Ils avaient corrigé ouvertement des abus qui donnent de l'ordre, sans atténuer le mérite des religieux fidèles, une image différente de celle, angélique et statique, que les fils d'*Umbratilem*, à l'inverse de leurs pères, voulaient offrir de leur institution *nunquam reformatam, nunquam deformatam*.

Un second exemple illustre une autre historiographie cartusienne : non celle, érudite, des Devaux ou des Laporte, mais celle des dilettantes pour qui l'histoire relève de ces petits travaux intellectuels qui mettent l'esprit à l'abri de l'oisiveté et, pense-t-on, de la subjectivité<sup>103</sup>. Parue en 1914, la remarquable *Histoire de la chartreuse de la Valsainte* de dom Albert Courtray (1867-1965) avait été établie grâce à un dépouillement de première main des archives médiévales, commencé dès le XIX<sup>e</sup> siècle par dom Zoël Giraudier<sup>104</sup>. Ayant eu le souci de recourir aux documents originaux, dom Courtray prend place parmi les meilleurs historiens chartreux de son siècle. L'histoire ecclésiastique de la Suisse romande lui doit certaines de ses meilleures pages. Résistant aux historiens qui demandaient une réédition intégrale, dom Barras envisagea d'alléger l'édition originale de ses notes érudites et d'y ajouter un chapitre sur le XX<sup>e</sup> siècle. Le Père Général<sup>105</sup> en refusa la publication sur le conseil de moines de la Grande Chartreuse : par gain de paix, il fallait adoucir le récit des exactions subies par le couvent de la part du gouvernement local aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, considéré comme polémique. On craignait de froisser les descendants des spoliateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>106</sup> ! Une

103. Dès le noviciat, dom Barras entreprit par piété filiale le classement et la transcription des archives (correspondance, souvenirs, documents administratifs, liste des livres donnés à la Valsainte) de dom Augustin Blanc, conservées à la Valsainte. Fr. Nicolas-M. BARRAS [signataire de l'avant-propos], *Dom Augustin Blanc, chartreux (1814-1866) et sa famille*, La Valsainte, 1966, V, 240 p. ronéot.\* [fonds 'Madeleine Barras']; cf. [Id.], « L'odyssée d'un chartreux gruyérien au siècle dernier : Dom Augustin Blanc... (Notes dues à l'amabilité d'un religieux bullois qui ne veut pas être nommé) », *Bulletin paroissial de Bulle*, déc. 1923, p. 3-4\*. Dom Blanc, apparenté à dom Barras par sa mère, fut un des derniers moines de la Part-Dieu (CH), supprimée en 1848, et un des restaurateurs de la Valsainte en 1861.

104. Fribourg (CH), 505 p., in-8° ; cf. p. v-vii. Cf. notice nécrologique et liste de travaux\* dans *Annales fribourgeoises*, t. 46, 1964, p. 117-120 parmi lesquels il faut relever : « Qui a fondé l'abbaye d'Humilimont ? »\*, *Annales fribourgeoises*, t. 21, 1933, p. 194-210, 242-252 ; t. 22, 1934, p. 37-43, 59-64 et *Les Dynastes de Corbières, fondateurs de la Valsainte (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Essai d'histoire généalogique basé sur un grand nombre de documents dont 2000 sont cités et numérotés\**, Valsainte, 1914 (manuscrit inédit déposé aux AEF, Généalogies diverses 326) ; cf. *supra*, note 30. De façon analogue, dom A. Devaux a pu rédiger sa monographie sur *La chartreuse de Sélignac* (*op. cit.* note 33) grâce aux dépouillements effectués par un confrère à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de conditions de travail plus favorables (*ibid.*, p. 1).

105. Dom André Poisson, ancien polytechnicien, entré à la Grande Chartreuse en 1946, prieur de 1967 à 1997.

106. Lettre de N. Barras à sa sœur Madeleine (20.11.1982) : « Je suis aussi en train de terminer de taper mon *Histoire de La Valsainte*. Celle que tu m'avais tapée [cf. AEF, 'Fonds Madeleine Barras', datée de 1979] n'a pas plu à la Grande Chartreuse où on a trouvé qu'il y avait encore trop de choses peu intéressantes avec le gouvernement de Fribourg. Alors je me suis remis à la tâche et au lieu de 176 pages que tu m'avais tapées bravement, je n'en ai plus que 110. J'espère que cette fois mon texte trouvera grâce à la Grande Chartreuse. Ils ont eu raison. Par scrupule, je n'avais pas osé trop sabrer dans le texte de dom Courtray, mais cette fois-ci, j'y suis allé sans hésiter. » Il est possible que dom Nicolas ait lui-même inquiété la Grande Chartreuse par la relation d'une attaque mesquine dirigée contre dom Courtray par Fr. DUCREST, « À propos de

dernière mouture supprima encore le meilleur chapitre consacré au rôle du monastère comme seigneurie féodale. Le texte publié en 1986 à compte d'auteur sous le nom de dom Courtray n'est plus que l'ombre de la première édition. Interrogé par la presse locale, dom Nicolas reconnaît être l'auteur de la « réécriture » et commente :

« Dom Courtray avait écrit un livre de 600 pages. Beaucoup ont commencé à le lire, mais peu sont arrivés au bout. Certains [chartreux] le lisaient quand ils ne pouvaient pas dormir. [...] Courtray avait utilisé un ton agressif. C'était très maladroit. Le véritable historien expose les faits, mais ne les juge pas. J'ai enlevé tout ce qu'il y avait d'agressif et de polémique. De plus, le livre de Courtray était épuisé depuis trente ans. Il convenait de publier un ouvrage simple, à la portée de chacun. Et bien entendu, je suis l'auteur de la partie nouvelle : ce qui s'est passé depuis 1914 »<sup>107</sup>.

On touche du doigt l'inversion du principe cité en exergue : comme chez dom Laporte, mais avec moins de finesse, c'est la 'vie intérieure' qui s'érige ici en maîtresse de l'histoire, malgré les mises en garde d'historiens amis<sup>108</sup> et au nom d'une conception des rapports sociaux guidée par les séquelles des crises du XIX<sup>e</sup> siècle. Du point de vue scientifique, rien ne justifiait l'éviscération opérée ; un simple avant-propos aurait suffi à se distancier des indignations les moins diplomatiques de dom Courtray, finalement moins choquantes que l'absence de sens historique qui le condamnait sans appel.

\*  
\* \*

Le travail historiographique des chartreux du XX<sup>e</sup> siècle ne saurait se réduire à ces exemples. Dans les dernières années du siècle, le ton change. Une évolution se dessine, déjà notée à propos des éditions de *La Grande Chartreuse par un chartreux*. Dans les années 1980, un ancien jésuite, dom Gérard Posada, profès de la chartreuse espagnole de Xérès (fermée en 2001), dont il fut aussi maître des novices, poursuit la critique de l'hagiographie brunonienne et l'histoire de la fondation calabraise après la mort de Bruno<sup>109</sup>. Son livre repose en bonne part sur les recherches de dom Laporte.

*l'Histoire de La Valsainte* de dom Courtray », *Annales fribourgeoises*, 1915, p. 116-130. Dom Courtray avait préparé une réponse qu'il ne fut pas autorisé à publier : « Défense de *l'Histoire de La Valsainte* contre les accusations de Monsieur l'abbé François Ducrest » (Arch. conv. de la Valsainte).

107. Art. cit. *supra*, note 98. A. COURTRAY, N. BARRAS, *Histoire de La Valsainte*, Édition Chartreuse de la Valsainte, Fribourg, 1986, 107 p.

108. Communication orale de Nicolas Morard, ancien archiviste cantonal de Fribourg, et de feu le Dr Jean Dubas, président de la Société d'histoire du Canton de Fribourg ; voir aussi *supra*, note 30.

109. Cf. UN CARTUJO [Gerardo POSADA], *Maestre Bruno, padre de monjes por un cartujo*, Madrid, 1980 (2<sup>e</sup> éd. corr. 1995). – Trad. allemande : *Der heilige Bruno. Vater der Kartäuser. Ein Sohn der Stadt Köln. Mit Beiträgen von Adam Wienand und Otto Beck*, Cologne, 1987 (avec trad. allemande du texte des *Coutumes*, édité par dom Laporte). – Trad. française : UN CHARTREUX, *Maître Bruno, père des chartreux*, trad. de l'espagnol par Roland QUENCEZ, Salzbourg, 1990 (AC, 115). – Trad. ital. de la 2<sup>e</sup> éd. espagnole : *San Bruno, maestro e padre di monaci*, presentazione di Giuseppe GIOIA, trad. di Adelaide BARACCO, Roma, 1998 ; [ID.], *Familia e Infancia de San Bruno : un nuevo examen histórico*, Salzbourg, 1995 (AC, 130), t. 2, p. 1-29 (paru aussi dans *Studia Monastica*, t. 37, 1995, p. 279-300) ; [ID.], *San Bruno : Biografía y Carisma*, Madrid, 2001.

Bien qu'il accueille plusieurs de ses thèses et partage le même souci d'enraciner la vie spirituelle cartusienne dans la figure historique du fondateur et la référence aux *Coutumes* de Guigues, il s'en démarque par un ton plus neutre et par l'accent mis avec tact sur le caractère propre de la solitude calabraise, différente de celle de Chartreuse. Écrit en espagnol, traduit en allemand, en français et en italien, et commercialisé, il bénéficie aujourd'hui d'une large diffusion. Mais il ne semble pas, à notre connaissance, avoir fait l'objet d'une promotion interne comparable à celle de *Aux sources*.

En rappelant ces faits, en les rapprochant par une analyse qui n'engage que nous et ne saurait épuiser la complexité du sujet, nous avons voulu attirer l'attention sur un aspect des conditions de travail, du statut scientifique ambigu et des implications de l'œuvre des historiens chartreux dans les trois premiers quarts du xx<sup>e</sup> siècle. Celle de dom Maurice Laporte fut à la fois œuvre d'autorité et de savant, de formateur et de guide spirituel, plus marquée par son temps qu'il n'y paraît. Il s'agit pour l'historien de la recevoir pour ce qu'elle est et de ne pas lui reprocher ce qu'elle ne pouvait apporter. Dom Maurice n'était pas totalement maître de ces limites. Certains s'y sont moins laissés enfermer, d'autres davantage, entraînés par le souci de sauvegarder, puis de 'rénover', un idéal de retrait du monde rendu si absolu qu'il a fini par inhiber le nécessaire dialogue de l'historien cartusien avec ses pairs de l'extérieur, et même parfois avec ses sources. Un autre contexte aurait peut-être permis à dom Laporte de mieux mettre en pratique un sens historique dont il n'était pas dépourvu et qui affleure sous les remarques très fines qu'on peut glaner au fil des pages. Mais s'il a voulu faire de l'histoire une maîtresse de vie intérieure, l'inverse est aussi vrai. Il n'y a pas à chercher ailleurs la source des richesses et des faiblesses de ses travaux. Leurs lignes de forces sont aussi celles d'une spiritualité cartusienne 'engagée' que jusqu'ici peu d'écrits avaient livrée avec autant d'évidence. Il serait donc regrettable de maintenir sous le boisseau un dossier si considérable, encore peu exploité, porte ouverte sur une histoire ancienne et témoin d'un passé encore récent.

Martin MORARD

École française de Rome

## ANNEXES

A. Essai de typologie quantitative des écrits cartusiens du xx<sup>e</sup> siècle(d'après la NBC, citée *supra* notes 4 et 13)

Écrits des chartreux actifs de 1900 à 2000 :		<b>1 053 = 100 %</b>
* <i>Publications à sujet proprement religieux :</i>		<b>336 = ~ 32 %</b>
Spiritualité	208 = 20 %	
Pastorale et pédagogie cartusienne	68 = 6 %	
Liturgie	27 = 3 %	
Politique et religion <sup>1</sup>	18 = 2 %	
Sermons capitulaires	11 = ~1 %	
Théologie	5 = ½ %	
* <i>Publications à caractère historique :</i>		<b>545 = 52 %</b>
Notices ou études prosopographiques	294 = 28 %	
Notices sur des chartreuses (histoire, architecture)	109 = 10 %	
Histoire de l'ordre et de la spiritualité (livres, articles, etc.)	70 = 7 %	
Histoire de la liturgie	23 = 2 %	
Chroniques, témoignages, relations de faits de guerre ou d'expulsion <sup>2</sup>	19 = 2 %	
Bibliographie, inventaires, compilations	18 = 2 %	
Art et architecture cartusiens	13 = ~1 %	
* <i>Généralités sur l'ordre cartusien (mode de vie, spiritualité, éléments d'histoire)</i> <sup>3</sup>		<b>43 = 4 %</b>
* <i>Autres :</i>		<b>128 = 12 %</b>
Traductions, adaptations, révisions, transcriptions	69 = 7 %	
Recensions <sup>4</sup>	26 = 2 %	
Divers	13 = ~1 %	
Écrits de gouvernement (lettres des Pères généraux)	9 = ~1 %	
Poésie	11 = ~1 %	

B. Chartreux auteurs d'études à caractère historique au xx<sup>e</sup> siècle**Origines monastiques (maisons de profession) :**

La Grande Chartreuse :	22 auteurs	= 31 %
La Valsainte :	7	= 10 %

1. Articles de dom Joseph-Edgar Leopold-Lavov († 1977), ancien compagnon d'armes du Maréchal Tito et prieur de Pleterje (Slovénie) de 1934 à 1967.

2. Expulsions des religieux de France (1901-1903), massacres de Montalegre (20.07.1936) et Farnetta (10.09.1944), bataille de Pleterje (1943) (cf. lettre de dom Barras à sa mère, 23.4.1943), bombardements et occupation de Sélignac, crime de Trisulti (27.11.1945)...

3. Dont trente-quatre articles de dom Sébastien Maccabé († 1951).

4. Y compris art. cit. *supra*, note 98.

Miraflorès :	7	= 10 %
Parkminster :	6	= 8 %
Ségnac :	5	= 7 %
Montreuil-sur-Mer, Aula-Dei :	2 × 4	= 2 × 6 %
Vedana :	3	= 4 %
Valbonne, Montalègre, Farneta, Hain :	4 × 2	= 11 %
Bosserville, Pleterje, Xérès, San Francesco, Pise :	5 × 1	= 7 %

### Origine linguistique :

Francophones :	33 = 46 %
Hispanophones :	15 = 21 %
Italophones :	8 = 11 %
Néerlandais :	6 = 8 %
Germanophones :	4 = 6 %
Anglophones :	4 = 6 %
Slovènes :	1 = 1 %

### Répertoire :

CH = Suisse	+ a écrit sous son nom au moins une fois de son vivant
E = Espagne	\$ a écrit sous couvert de l'anonymat ou d'un pseudonyme
F = France	= littérature grise (seulement ronéotypé ou ms de son vivant)
GB = Grande-Bretagne	# resté inédit du vivant de l'auteur
I = Italie	
PB = Pays-Bas	

<i>Nom, nationalité, maison de profession</i>	<i>dernier travail</i>	type	décès
1. Agüeras (Victor) – E – Aula Dei	1926	\$	1936
2. Allegre (Exupère) – F – Grande Chartreuse	1911	+	1929
3. Aresti (Juan-M.) – E – Miraflorès	1989	\$	20...
4. Assandro (Pio-M.) – I – Valbonne	1887	\$	1902
5. Ausseil (Roch) – F – Valbonne	1910	+	1923
6. Autore (M.-Stanislas) – I – Ségnac	1912	+	1920
7. Baglioni (Astorre) – I – Farneta	1985	+	20...
8. Barras (Nicolas-M.) – CH – Valsainte	1986	=\$	1988
9. Bastin (Palémon) – F – Grande Chartreuse	1987	=\$	1933
10. Baudechon (Dosithee) – F – Montreuil	1912	+	1915
11. Betancur (Servilio-M.) – Colombie – Aula Dei	1988	+\$	1993
12. Blüm (Hubert-M.) – Allemagne – Hain	1996	+\$	20...
13. Boutrais (Cyprien) – F – Grande Chartreuse	1890	+\$	1900
14. Bravo Porro (Luis) – E – Miraflorès	1990	+\$	1990
15. Bregant (Nicolas) – Slovénie – Pleterje	1969	\$	1985
16. Briglio (Jean-Baptiste) – I – Farneta	1973	+\$	20...
17. Bulliat (Ambroise) – F – Grande Chartreuse	1909	+	1911
18. Caminada (Luis Basilio) – PB – Vedana	1995	=\$	1996
19. Canals (José-M.) – E – Grande Chartreuse	1988	+	1994
20. Cardona (Dominique-M.) – E – Montalègre	1983	+\$	1992
21. Carrión (Angel-M.) – E – Miraflorès	1999	+\$	20...
22. Cluzet (Emmanuel) – F – Grande Chartreuse	1978	+\$	1993
23. Costa (Gabriel) – I – Valsainte	1943	+\$	1944
24. Courtray (Albert-M.) – F – Montreuil	1934	+	1965

25. Custer (Eucher) – F – Grande Chartreuse	1898	\$	1924
26. De Munitis (Gabriel-M.) – E – Miraflores	1961	+	1989
27. Degand (Amand) – F – Grande Chartreuse	1913	=+	1935
28. Devaux (Augustin) – F – Sélignac	2000	+	20...
29. Doreau (Victor-M.) – F – Grande Chartreuse	1897	+	1907
30. Dubosquet (Bernard-M.) – F – Montreuil	1913	\$	1942
31. Dufaître (Jean de la Croix) – F – Grande Chartreuse	1877	\$	1913
32. Dumaine (Albert-M.) – F – Grande Chartreuse	1900	+	1934
33. Dupont (Jacques) – F – Grande Chartreuse	1991	\$	20...
34. Farconnet (Pacôme de) – F – Grande Chartreuse	1917	+\$	1925
35. Fauchon (Luc) – F – Grande Chartreuse	1986	+\$	20...
36. Gaillard (Bernard) – F – Sélignac	1993	+\$	20...
37. Gourdel (Yves-M.) – F – Grande Chartreuse	1953	+	1983
38. Gray (André) – GB – Parkminster	1967	+\$	1968
39. Hogg (Aelard James) – GB – Sélignac	1968	+	20...
40. Hulbosch (Gérard) – PB – Parkminster	1913	\$	1954
41. Huot (Thomas-M.) – CH – Valsainte	s.d.	=\$#	1974
42. Ilge (Médard) – Allemagne – Grande Chartreuse	1932	\$	1932
43. Jábega (José M.) – E – Aula Dei	1992	+\$	20...
44. Jacquemart (Ludolphe) – F – Parkminster	1913	\$	1913
45. Jaricot (Irénée) – F – Montalègre	1959	\$	1972
46. Kappeler (Grégoire) – CH – Valsainte	1949	+	1980
47. Kockx (André) – PB – Vedana	1965	+\$	1994
48. Lambres (Benoît, <i>al.</i> du Moustier) – PB – Valsainte	1970	+\$	1974
49. Laporte (Maurice) – F – Sélignac	1988	=+\$	1990
50. Lebas (Augustin) – F – Montreuil	1917	##	1917
51. López Pérez (Antonio) – E – Miraflores	1995	\$	20...
52. Mordand de Massiac (Louis de) – F – Grande Chartreuse	1934	+	1956
53. Mottini (Jean-Baptiste) – CH – Grande Chartreuse	1903	\$	1926
54. Mougél (Ambroise) – F – Bosserville	1896	+	1925
55. Pawsey (Humphrey) – GB – Parkminster	1964	+\$	1979
56. Pommeret (Joseph) – F – Grande Chartreuse	s.d.	+#	20...
57. Porion (Jean-Baptiste) – F – Valsainte	1987	+\$	1987
58. Posada (Gerardo) – E – Xérès	2001	\$	20...
59. Puig-Rigau (José Oriol) – E – Aula Dei	1967	\$	1978
60. Ramos (Pablo-Maria) – E – Miraflores	1993	\$	20...
61. Ray (Longin) – F – Grande Chartreuse	1942	+	1962
62. Richermoz (Bruno) – F – Grande Chartreuse	1964	+	20...
63. Risso (M.-Letizia) – I – San Francesco	1998	+\$	20..
64. Simoni (Gian-Battista) – I – Vedana	1942	+\$	1942
65. Sochay (Artaud) – F – Valsainte	1971	+	1974
66. Sommer (Hugo) – Allemagne – Hain	1962	+	20..
67. Spitz (M. Bruno) – F – Grande Chartreuse	1921	\$	1950
68. Stoelen (Anselme) – Belge – Parkminster	1969	+	1971
69. Tarin y Juaneda (François convers) – E – Miraflores	1922	+\$	1925
70. Van Dijck (Gabriel) – PB – Pise	2001	=+#	20...
71. Wallis (Benoît) – GB – Parkminster	s.d.	=\$	1988